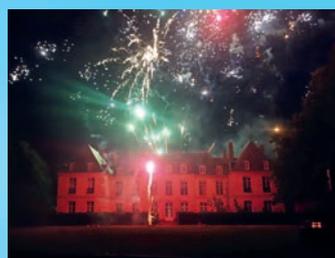




Bonne et heureuse année

2020



VILLE ACTIVE ET SPORTIVE

Un deuxième laurier en 2019, bravo à tous les Mesnilois et à toutes nos associations !





Sommaire



4 LA MAIRIE EN DIRECT

8 UNE MAISON MÉDICALE PLURIDISCIPLINAIRE BIENTÔT EN CENTRE BOURG

10 SÉCURITÉ

QUELLES SONT LES MESURES LOCALES FACE À UN RISQUE MAJEUR OU INDUSTRIEL ?

12 TRAVAUX

VOIRIE, ÉCLAIRAGE PUBLIC, ÉCOLES, ÉQUIPEMENTS ASSOCIATIFS : LES TRAVAUX RÉALISÉS ET À VENIR. POUR VOS TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE, AIDES ET FINANCEMENTS : UNE NOUVELLE PERMANENCE - CONSEILS EN MAIRIE

16 URBANISME

SULLY, JARDINS DU MANOIR, SECTEUR AUGUSTE

17 FINANCES

RÉALISATION DU BUDGET COMMUNAL À FIN NOVEMBRE 2019

18 ENVIRONNEMENT

DÉCHETS VERTS – POTENTIEL SOLAIRE DE VOTRE TOITURE – PLAN VÉLO – CO-VOITURAGE
CRÉATION DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES ÉTANGS ET RIGOLES DU ROI SOLEIL



21 CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

LES ACTIONS ALTRUISTES DES JEUNES ÉLUS

22 SCOLAIRE

EFFECTIFS À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2019
ÉCOLE OBLIGATOIRE DÈS 3 ANS

24 SPORTS

UN FUTUR TERRAIN DE FOOTBALL ?

28 JUMELAGE

50 ANS D'ÉCHANGES SCOLAIRES
ET 35 ANS DE JUMELAGE CÉLÉBRÉS

30 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ANIMATIONS DANS DEUX DE NOS CENTRES COMMERCIAUX – CHEVEUX ÉCOLOS

33 LA VIE AU MESNIL

RETOUR EN IMAGES SUR LES MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS DEPUIS CET ÉTÉ

38 TRIBUNE LIBRE

39 ÉTAT CIVIL

40 L'AGENDA DE VOS LOISIRS



DATES À RETENIR

Jazz à toute heure

**DIMANCHE 8 MARS
À 19H AU CLC**

Rose Betty Klub



Carnaval des enfants

SAMEDI 28 MARS

Organisé par le Comité des fêtes avec la participation de l'accueil péri-scolaire et de l'accueil de loisirs « Amstramgram »
Charlotte 3C.



Faites des plantes

**DIMANCHE 17 MAI
À 19H AU CLC**

Organisée par le CLC
Cour du château.



Bulletin municipal du Mesnil Saint Denis n°73 - Janvier 2020

Directeur de la publication : Evelyne Aubert

Directrice de rédaction : Sylvie Legrand Secrétaire de rédaction : Patrick Blanc

Comité de rédaction : Evelyne Aubert, Daniel Doux, Véronique Dez, Michel Romain, Christian Amaury, Sylvie Legrand.

Photographies : Christian Amaury, Evelyne Aubert.

Conception graphique, mise en page : e.maginère / Alain Junguené

Impression : Imprimerie Lescure Graphic – Papier issu de forêts gérées durablement.



Mairie du Mesnil Saint Denis

1 rue Henri Husson - CS 60578 - 78322 Le Mesnil Saint Denis Cedex
Tél. : 01 30 13 86 50 - e-mail : mairie@lemesnilsaintdenis.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, mercredi : 8h45 à 11h45 et 13h30 à 17h15 - Jeudi : 13h à 19h15

Vendredi : 8h45 à 11h45 et 13h30 à 16h45

**RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS
ET SUIVEZ LA VIE MUNICIPALE SUR NOTRE SITE INTERNET
WWW.LEMESNILSAINTDENIS.FR**

En raison des prochaines élections municipales de mars 2020, dans un souci de neutralité, le directeur de publication a décidé de suspendre le traditionnel éditorial jusqu'à l'issue de ces élections.

Le Maire et le Conseil municipal vous souhaitent une bonne lecture des pages qui suivent et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020 : que cette nouvelle année comble vos espérances, vous apporte santé, bonheur et joies de toutes sortes.



SEPTEMBRE

- Rencontre avec l'association ASL Résidence du château zone Est
- Projet de Réserve naturelle nationale au Syndicat mixte d'aménagement et de gestion des étangs et rigoles (SMAGER)
- Ouverture des offres pour l'étude des eaux pluviales à Rodon
- Comité de pilotage (COFIL) Règlement local de publicité (RLP)
- Réunion Île-de-France Mobilités (IDFM) pour l'évolution des lignes
- Projet du Domaine de Sully rencontre avec Citallios
- Réunion du Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la Haute Vallée de l'Yvette (SIAHVY) : étude des micropolluants
- Réunion des maires du canton à Saint Rémy-lès-Chevreuse
- Bureau de la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC)
- Réunion préparatoire pour l'arrivée de Sports études académie (SEA)
- Assises de la mobilité IDFM
- Bureau et comité syndical du Parc naturel régional (PNR)
- Conseil communautaire de la CCHVC

OCTOBRE

- Commission plénière de la mission Éducation du PNR
- Réunion des maires de la CCHVC
- Universités des mairies des Yvelines
- COFIL projet de Relais d'assistantes maternelles (RAM) et Lieu d'accueil parents enfants (LAEP)
- COFIL accueil de loisirs ACM
- Point semestriel Clem'
- Conseil d'administration du SIAHVY

NOVEMBRE

- Bureau syndical du PNR
- Enquête publique pour la Réserve naturelle nationale
- Réunion des maires du canton à Coignières
- Commission restreinte de la mission Éducation du PNR
- Congrès des maires de l'Association des maires de France (AMF)
- Bureau CCHVC
- Réunion du Syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM)
- IDFM projet Transport à la demande (TAD)
- Visite Trapil et Raffinerie du Midi à Coignières

DÉCEMBRE

- COFIL aménagement coulée verte
- Conseil communautaire de la CCHVC
- Projet « Vélo et territoire » de la CCHVC : rencontre avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
- Bureau et Comité syndical PNR
- Conseil d'administration SIAHVY

Zoom sur les Conseils municipaux

Les principales questions et délibérations présentées sont résumées ci-après.

Séance du 19 septembre 2019

- ▶ Approbation du Règlement local de publicité (RLP).
- ▶ Approbation du procès-verbal de mise à disposition des réseaux d'assainissement (eaux usées) au Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la Haute Vallée de l'Yvette (SIAHVY).
- ▶ Modification de l'acte constitutif d'une régie de recettes (divers produits de cession de brochures, documents, photocopies, redevance pour occupation du domaine public...).
- ▶ Demande de subvention au Parc naturel régional (PNR) pour les travaux de réduction de la pollution lumineuse et économie d'énergie sur l'éclairage public.
- ▶ Avis sur une demande d'institution de servitudes d'utilité publique sur l'ancien site Automotive Lighting situé 6 route de Lévis-Saint-Nom.
- ▶ Rapport annuel 2018 du SIAHVY sur le prix et la qualité du service assainissement.
- ▶ Rapport annuel 2018 de l'Agence régionale de la santé (ARS) sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

Séance du 17 octobre 2019

- ▶ Convention d'installation, d'entretien et de remplacement des lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique.
- ▶ Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'entretien du patrimoine rural.
- ▶ Demande de subvention pour la réalisation d'un terrain de football synthétique.
- ▶ Participation financière versée à Seqens sur le programme de logements sociaux du secteur Breteuil.
- ▶ Demande de subvention pour la réalisation d'une Maison médicale.



Séance du 28 novembre 2019

- ▶ Décision modificative n°1.
- ▶ Dissolution du Syndicat intercommunal d'assainissement (SIA) et dévolution de l'actif et du passif.
- ▶ Adhésion à la convention de participation à la protection sociale complémentaire 2020-2025 (risque santé).
- ▶ Modification de l'acte constitutif d'une régie de recettes et d'avances « Animation Jeunesse », « Marché de plein vent » et « Location de salles ».
- ▶ Modification portant sur l'organisation de la journée de solidarité.
- ▶ Autorisation donnée au Maire de signer une déclaration préalable pour le remplacement du portail du Club des amis retraités.
- ▶ Autorisation donnée au Maire de signer toutes les autorisations d'urbanisme nécessaires à l'aménagement d'un cabinet médical.
- ▶ Autorisation donnée au Maire d'effectuer la division et de vendre la parcelle Z1059 (en partie) au profit de Seqens.
- ▶ Acquisition du terrain cadastré A3373 sur lequel est édifiée l'ancienne Bibliothèque Départementale.
- ▶ Avis sur le projet de création de la Réserve naturelle nationale des étangs et rigoles du Roi Soleil.

Séance du 19 décembre 2019

- ▶ Rapport d'orientation budgétaire du budget primitif 2020.
- ▶ Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2020.
- ▶ Acomptes sur les subventions 2020.
- ▶ Avenant au contrat de financement des postes de direction du CLC.
- ▶ Coût financier 2020 des postes de directeur et de directeur adjoint du CLC.
- ▶ Adhésion à l'assurance chômage pour les contractuels de la commune.
- ▶ Demande de subvention au PNR au titre de travaux de mise en valeur paysagère des espaces publics aux abords de la mairie.
- ▶ Acquisition du local Nacarat sis avenue Charles de Gaulle.
- ▶ Rectification des actes administratifs portant sur la parcelle B n°185.
- ▶ Rapport annuel du délégué et rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau potable du Syndicat intercommunal de la région d'Yvelines pour l'adduction de l'eau (SIRYAE) pour l'exercice 2018.

Prochain Conseil municipal :
▶ **jeudi 6 février (dernier conseil de la mandature)**

Élections municipales les 15 et 22 mars 2020

Les élections municipales sont toujours un moment particulier dans la vie d'un citoyen. Les prochaines élections sont fixées au dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et au dimanche 22 mars 2020 pour le second.

Quelques règles simples sont à respecter pour pouvoir voter :

- avoir 18 ans,
- être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un pays membre de l'Union européenne (UE),
- disposer de ses droits civils ou politiques,
- **être inscrit sur les listes électorales**,
- enfin, s'agissant du **bureau de vote**, vous devez impérativement vous rendre à celui qui figure sur votre carte électorale,
- et vous y présenter avec une pièce d'identité.

Inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 7 février !

→ **Pas encore inscrit ?** Pas de panique si vous avez récemment déménagé* par exemple, vous avez jusqu'au 7 février 2020 (la date limite était auparavant le 31 décembre de l'année qui précédait le scrutin) pour régulariser votre situation. Un conseil, évitez l'affluence du dernier jour !



→ **Vous avez changé d'adresse au sein de la commune ?** Vous devez également le signaler car cela peut entraîner une modification de votre bureau de vote.

→ **Vous avez 18 ans avant le 21 mars 2020 ?** Vérifiez que vous êtes bien inscrits sur la liste électorale auprès du service élections.

La demande d'inscription peut être effectuée :

- en ligne sur le site "service-public.fr",
- par courrier,
- ou en vous rendant à la mairie.

Dans tous les cas, il vous faudra présenter **un justificatif de domicile de moins de trois mois** et une copie de **votre pièce d'identité**. Par courrier, il vous faut ajouter le document Cerfa n°12669*02 rempli (téléchargeable sur "service-public.fr").

** Toute personne qui déménage doit impérativement déclarer sa nouvelle adresse auprès de la mairie de son nouveau domicile. Autant faire d'une pierre deux coups et en profiter pour s'inscrire sur les listes électorales !*

Pour toute question, contactez le service élections de la mairie au 01 30 13 82 95. ■

Hommage au Président Chirac, lundi 30 septembre

Dans le cadre de la journée de deuil national organisée en mémoire de Jacques Chirac, ancien Président de la République, les élus et les agents du Mesnil Saint Denis se sont réunis autour de la photo de Jacques Chirac avec Guy Lefébure prise au Palais de l'Élysée, le jour de l'élévation de l'ancien Maire du Mesnil au grade de Grand Croix dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Jacques Chirac était également venu au Mesnil Saint Denis en 1995 et, à cette occasion, avait signé le Livre d'Or de la commune. ■



En témoignage de reconnaissance pour le bien, bon Ami (je f'admire beaucoup, pour bien des raisons...), la élus & tous les mesnilois, avec les bien fidèles & cordiales amitiés

*J. Chirac
7 février 1995*

Taxe d'habitation, une réforme pas à pas jusqu'à sa suppression totale en 2023

Peut-être avez-vous bénéficié d'un dégrèvement de 65 % sur votre taxe d'habitation en 2019 ? Cet allègement initié par une réforme de l'État en 2018, n'a concerné pour l'instant qu'une partie des contribuables les moins fortunés. La taxe d'habitation sur les résidences principales uniquement disparaîtra totalement en 2023. D'ici là, elle devrait être effacée en 2020 pour 80 % des contribuables puis, progressivement les trois années suivantes pour les 20 % restants.

La ressource fiscale qu'apportait cette taxe aux budgets communaux devrait être couverte par le transfert aux communes de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Le niveau d'équilibre

devrait être assuré par un coefficient correcteur évoluant chaque année.

Plafonds de revenu des contribuables qui ont été concernés par l'abattement en 2019.
(selon le quotient familial QF)

- < 27 432 € (QF = 1 part)
- < 35 560 € (QF = 1,5 parts)
- < 43 688 € (QF = 2 parts)
- < 49 784 € (QF = 2,5 parts)
- < 55 880 € (QF = 3 parts)
- < 61 976 € (QF = 3,5 parts) ■



Sully, Henri IV, Philippe de Champagne à bicyclette jusqu'à la gare de La Verrière

Dans le cadre de la construction du Domaine de Sully, candidat au label ÉcoQuartier, la rénovation du réseau d'assainissement programmée pour l'année 2020 va entraîner des travaux sur la chaussée. La commune a demandé à l'agence départementale IngénierY d'étudier la possibilité de créer par la même occasion une piste cyclable permettant aux habitants de se déplacer à vélo en toute sécurité pour rejoindre les commerces de la porte Henri IV, le collège Philippe de Champagne et la gare de La Verrière. L'objectif est de coordonner l'ensemble des travaux pour des raisons évidentes d'économie et de fonctionnalité.

Présentation publique du projet

Samedi 30 novembre 2019, une réunion publique s'est tenue à ce sujet sur l'aménagement de l'avenue de Sully, de la place Henri IV et de l'avenue Henri IV. La présentation faite par IngénierY comprenant deux options a très largement fait réagir les participants. Après avoir écouté l'ensemble des propositions, des craintes et des réserves de la population, Madame le Maire a indiqué que le cahier des charges à élaborer par IngénierY pour poursuivre les études, comprendrait plusieurs options qui seraient à nouveau présentées à la population au mois d'avril 2020.

Entre-temps, un schéma global de déplacement à vélo sera affiné, en complément de celui élaboré lors de l'étude de circulation en 2016. Ceci afin de permettre au Conseil municipal qui sera élu en mars 2020 de travailler en toute sérénité. ■



Circulation difficile depuis Dampierre en raison de travaux jusqu'en juin 2020

La traversée de Dampierre et celle du Hameau de Maincourt seront perturbées jusqu'en juin 2020 à cause d'importants travaux.

La circulation se fera sous alternat la majorité du temps, mais des interventions plus ponctuelles avec route barrée et déviation se dérouleront début janvier et en mars 2020 sur la RD58, fin février et fin mai 2020 sur la RD91. Soyez attentifs aux panneaux de signalisation qui informeront les usagers de ces déviations. ■

Chaque mois, des habitants rejoignent la communauté des Voisins vigilants !



Et vous, c'est bientôt ?

Ils étaient 410 en juillet. Cinq mois plus tard, début décembre 2019, 438 Mesnilois sont inscrits sur la plateforme :

- 52 au Bois du Fay
- 56 à Henriville
- 147 aux Résidences du Château
- 121 à Champmesnil
- 22 aux Hameaux
- 40 au Bourg

Les conditions d'inscriptions sont très simples.

Etape 1

- Allez sur le site internet www.voisinsvigilants.org
- Donnez votre adresse postale et votre e-mail.
- Validez la position de votre adresse géographiquement.
- Remplissez un formulaire de création de compte avec une identification vérifiable (nom, prénom, n° de téléphone fixe et mobile).
- Vous êtes automatiquement enregistré dans la communauté de votre quartier.
- Vous recevrez par voie postale votre code d'accès sous 7 jours ouvrés.

Etape 2

- Allez sur le site internet www.voisinsvigilants.org
- Activez votre compte en donnant votre code d'activation reçu par voie postale.

RAPPEL : cette plateforme est utilisée par la commune pour communiquer des renseignements d'urgence (coupure d'eau, d'électricité, problème de ramassage des déchets, alerte météo, etc.).

N'hésitez pas à vous joindre à la communauté des Voisins ! ■

Déclarez vite vos dégâts dus à la sécheresse de l'été 2019



Vous constatez des fissures dans votre habitation depuis cet été ?

Nous vous recommandons d'effectuer sans plus tarder une déclaration de sinistre auprès de votre compagnie d'assurance et de

saisir la commune afin qu'elle sollicite une déclaration de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture.

Actuellement, moins d'une dizaine de propriétaires ont effectué cette démarche, ce qui est insuffisant pour espérer faire aboutir positivement cette demande auprès des services de l'État.

Merci à ceux qui sont concernés de bien vouloir se rapprocher du service urbanisme de la commune **avant le mois de février 2020**, date à laquelle nous ferons le bilan des déclarations de sinistres. ■

Forfait Navigo : - 50 % pour les retraités de plus de 62 ans



Nouvelle mesure en faveur des Franciliens retraités, le forfait Navigo annuel toutes zones passe à 37,60 € par mois, soit 50 % moins cher. Cette mesure promise par Valérie Pécresse, Présidente d'Île-de-France Mobilités, est entrée en application

fin 2019. Elle s'ajoute aux tarifs réduits dont bénéficient les enfants, au forfait Imagine R pour les étudiants, au remboursement employeur de 50 % pour les actifs et aux tarifs sociaux pour les Franciliens les plus défavorisés.

Plus d'informations sur le site www.iledefrance-mobilites.fr ou dans les guichets RATP, SNCF, Optile muni d'un RIB et d'un justificatif d'identité.

80 % des logements mesnilois sont éligibles à la fibre optique

Les travaux de mise en œuvre de la fibre optique sur la commune sont en voie d'achèvement.

A fin novembre, le taux de couverture était de 80 %, correspondant à 2 624 logements raccordables.

Plusieurs Mesnilois ont vu leur branchement retardé en raison de la nécessité de remplacer certains poteaux EDF sur des secteurs où la fibre devait être posée en aérien, les réseaux n'étant pas enfouis, ou alors parce que des canalisations souterraines étaient obstruées ou écrasées, impliquant des opérations de génie civil.

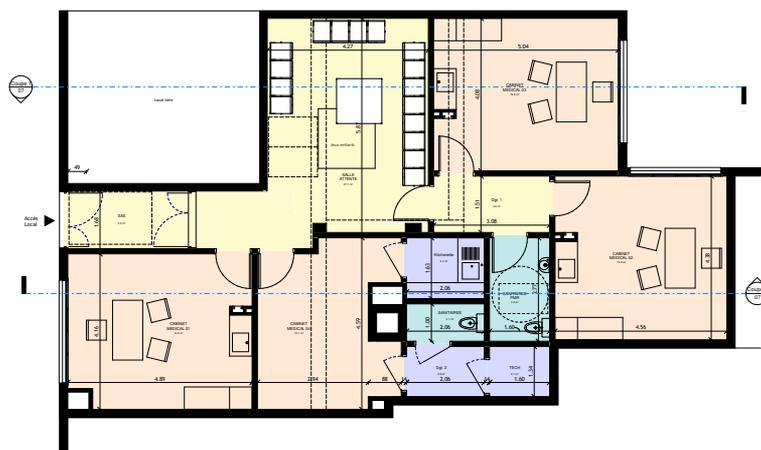


L'opérateur Orange a organisé cet automne une seconde réunion d'information à destination des habitants (la première avait eu lieu en 2018), sur le parking du centre commercial de l'avenue Habert de Montmort. Un communiqué de la mairie avait relayé ce rendez-vous.

L'objectif était d'apporter à nos concitoyens sensibles aux avantages de cette technologie, tous les renseignements techniques et commerciaux utiles.

Les responsables d'Orange nous ont confié avoir particulièrement apprécié la participation des Mesnilois intéressés. ■

Bientôt une Maison médicale pluridisciplinaire dans le Centre bourg !



En 2016, face au constat d'une possible désertification médicale sur le territoire au regard de l'âge des cinq médecins généralistes en activité, la commune a mis en œuvre une démarche proactive pour essayer d'y remédier. Trois années de travail, d'études et de réunions sur ce sujet crucial, portent aujourd'hui leur fruit.

Petit historique des démarches et réunions entreprises

- 21 septembre 2016, première réunion des élus avec les professionnels de santé du territoire : Agence régionale de santé (ARS), hôpital de Rambouillet, MGEN, Unité de formation et de recherche (UFR) des sciences de la santé Simone Veil, médecins, dentistes, pharmaciens et paramédicaux.
- 25 avril 2017, entrevue de Madame le Maire et Monsieur Chauvierre avec le Pr. Jami, Directeur du département de médecine générale (UFR santé Simone Veil).
- 27 juin 2017, seconde réunion des élus avec les professionnels de santé du territoire.
- 28 novembre 2017, le comité de pilotage créé sur l'offre de soins au Mesnil se réunit avec comme membres M. About, Mme Aubert, M. Chauvierre, Mme Dario, M. Egee, M. Gonzalez, Mme Legrand, Mme Lemaitre, Mme Michondard, Mme Nedelec, M. Romain.
- 16 mars 2018, réunion en présence de l'ARS, de la MGEN (Dr. Juan), des élus de La Verrière et du Mesnil Saint Denis en mairie de La Verrière.
- 9 janvier 2019, courrier officiel des maires de La Verrière et du Mesnil Saint Denis adressé au Directeur de l'ARS Île-de-France (Yvelines).
- 2 avril 2019, Mme Aubert et M. Chauvierre sont reçus par le Dr. Pulik Directeur de l'ARS Île-de-France (Yvelines) à Versailles.
- 3 avril 2019, Mme Aubert et M. Chauvierre sont reçus par M. Bédier, Président du Conseil départemental, à Versailles.

- 6 septembre 2019, Mme Aubert et M. Chauvierre sont reçus à nouveau par le Dr. Pulik directeur de l'ARS Île-de-France (Yvelines) à Versailles.
- 7 octobre 2019, réunion d'information auprès des membres du Conseil municipal sur la synthèse de ces démarches.

Les constats

- L'ARS qui pilote la politique de santé publique en région ainsi que la régulation de l'offre de santé n'a pas anticipé la désertification médicale de notre territoire (13 000 habitants) malgré notre situation en zone prioritaire.
- La mutualisation des locaux de la MGEN pour l'installation de médecins libéraux n'a pas eu l'accord de l'Ordre des médecins.
- Les médecins généralistes exerçant sur notre territoire ne forment pas de jeunes médecins car n'étant pas médecins formateurs ou ne le souhaitant pas. 60 % des médecins qui s'installent ont suivi leur maître de stage. Le Pr. Jami forme par exemple 4 stagiaires par an.
- L'UFR des sciences de la santé Simone Veil fournit 70 médecins par an dont la moitié de généralistes avec une errance avant leur installation de 10 ans en moyenne.
- Aujourd'hui il faut 2,5 médecins pour remplacer 1 médecin partant en retraite car les nouveaux médecins veulent travailler moins et les femmes se mettent souvent au 4/5 ou à mi-temps afin de privilégier leur vie familiale. De plus, les médecins s'installent vers 40 ans et préfèrent se grouper plutôt que s'installer seuls.

Les points positifs de la commune

- **Le Mesnil Saint Denis a des atouts** : un riche patrimoine historique et naturel, des équipements publics nombreux, des labélisations « Terre Saine » et « Ville Active et Sportive » ainsi que des professionnels de santé divers et nombreux : 5 chirurgiens-dentistes, 1 laboratoire d'analyses médicales, 2 pharmaciens avec officine, 4 infirmiers, 3 orthoptistes, 5 kinésithérapeutes, 3 ostéopathes, 3 pédicures-podologues, 2 naturopathes, 1 sage-femme, 1 acupuncteur, 1 psychologue-psychothérapeute, 1 psychomotricienne, 1 praticien en hypnose thérapeutique...
- **Un local de 136 m² est vacant** dans le Centre bourg, Villa Gabrielle, idéalement desservi, avec deux parkings et au prix de 260 000 € HT. Sur les conseils de l'ARS, de l'Union régionale des professionnels de santé (URPS) médecins libéraux Île-de-France et avec le soutien du Conseil départemental, la commune souhaite aménager ce local en Maison médicale pluridisciplinaire.

Concrétisation du projet immobilier et soutiens financiers

En septembre 2019, une convention est établie avec le cabinet d'architecture Firon pour une mission de maîtrise d'œuvre afin d'aménager ce local vacant. Le cahier des charges est établi en collaboration avec l'ARS et l'URPS : y installer 3 cabinets médicaux pour généralistes et/ou spécialistes d'environ 20 m² chacun ainsi qu'un cabinet paramédical de 15 m².

Le 1^{er} octobre 2019, le cabinet Firon transmet son avant-projet à la commune. Le coût estimé des aménagements est de 175 000 € HT pour des honoraires de mission de 15 000 € HT.

Ce projet de Maison médicale pluridisciplinaire reçoit le soutien de deux médecins en exercices, les docteurs François et De Laissardière, ainsi que de deux infirmières qui souhaitent s'y installer Mesdames Thirouin et Bagnost. Entre temps, des subventions ont été sollicitées auprès de l'ARS, de la Région Île-de-France et du département des Yvelines :

- une subvention de 225 200 € HT est obtenue le 14 novembre 2019 de la part de l'ARS au titre du protocole d'accord ARS-URPS Médecins.
- La subvention de la Région au titre des « Aides à l'installation et au maintien des professionnels de santé » sera d'un montant maximum de 135 000 € HT.
- Les modalités de l'aide du Département seront connues au premier trimestre 2020.

Le reste à charge pour la commune sera de 100 à 150 000 €. Il servira à définir le montant des loyers des cabinets médicaux et paramédicaux dans le cadre du protocole ARS-URPS afin que ces loyers soient très accessibles pour les futurs médecins et infirmiers.

Des arguments attrayants pour nos futurs médecins !

La commune a réalisé une plaquette commerciale qu'elle a diffusée auprès de trois départements de médecine générale (UFR de médecine Paris Diderot, Paris Descartes et Simone Veil) ainsi qu'auprès de l'ARS et de l'URPS pour diffusion auprès des nouveaux médecins.

Les praticiens qui s'installeront pour la première fois dans cette Maison médicale pluridisciplinaire pourront bénéficier d'une aide de l'ARS à l'installation jusqu'à 50 000 €.

L'objectif de la commune est de réaliser les travaux durant l'année 2020 pour une livraison en fin d'année afin de répondre aux besoins médicaux et paramédicaux des habitants de notre bassin de santé du Mesnil et de la Verrière. ■



Numéros d'urgence

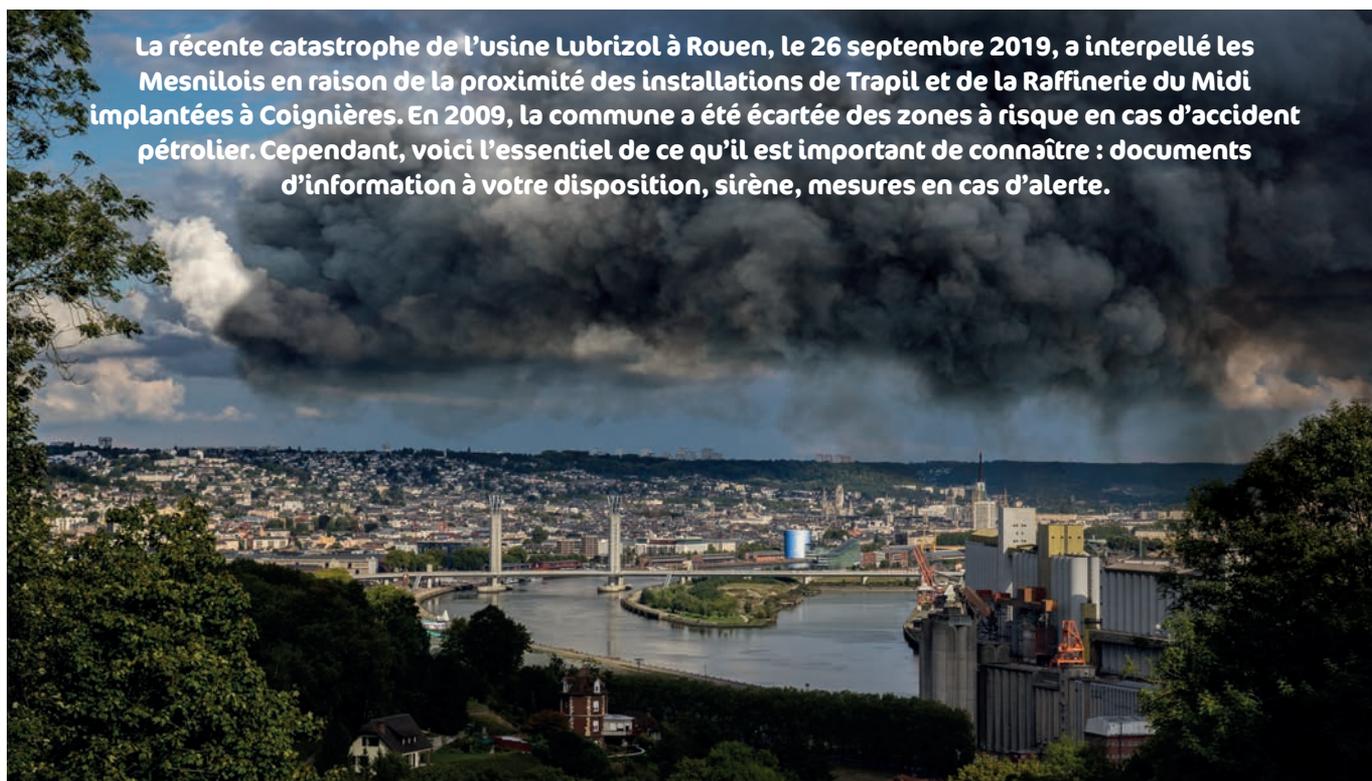
15 SAMU (Service d'aide médicale urgente)	17 Police secours ou gendarmerie (pour signaler un danger, une infraction, une agression, un vol...)	18 Sapeurs-Pompiers	112 Appel d'urgence européen (en France, ce numéro renvoie au 18)	114 Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes (n° accessible par fax et par SMS)	115 SAMU social (pour les personnes sans domicile fixe)	119 Enfants en danger (n° dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être)
--	---	-------------------------------	--	---	--	---

Pour faciliter les secours, dites clairement :

- 1** qui vous êtes (victime, témoin...),
- 2** où vous êtes précisément,
- 3** pourquoi vous appelez,
- 4** laissez un numéro où vous restez joignable.



Quelles sont les mesures locales face aux risques majeurs naturels et industriels ?



La récente catastrophe de l'usine Lubrizol à Rouen, le 26 septembre 2019, a interpellé les Mesnilois en raison de la proximité des installations de Trapil et de la Raffinerie du Midi implantées à Coignières. En 2009, la commune a été écartée des zones à risque en cas d'accident pétrolier. Cependant, voici l'essentiel de ce qu'il est important de connaître : documents d'information à votre disposition, sirène, mesures en cas d'alerte.

Rouen sous un ciel noir : photo montage.

Le code de l'Environnement définit un droit à l'information des citoyens sur les risques qui les menacent et les moyens de s'en protéger. Cette information se traduit par un ensemble de mesures à destination de la population, notamment l'élaboration de deux documents :

- le Dossier départemental sur les risques majeurs (DDRM) rédigé par l'autorité préfectorale,
- le Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) édité par les maires des communes concernées.

Le site de dépôts pétroliers d'hydrocarbures à Coignières, exploité par les sociétés Trapil et Raffinerie du Midi, classé « SEVESO Seuil haut », a fait l'objet d'un Plan particulier d'intervention (PPI) élaboré par le Préfet et s'inscrivant dans le dispositif ORSEC. Ce plan englobe notre commune.

Le Mesnil Saint Denis était, jusqu'en 2009, membre du Comité local d'information et de concertation (CLIC) lié aux risques de ces installations. A la suite d'études menées en 2007 et 2008 concernant les distances d'effets de certains phénomènes dangereux, les services préfectoraux ont décidé que la commune n'était plus située dans les zones d'effets modélisées en cas d'accident pétrolier et devait être retirée du CLIC.

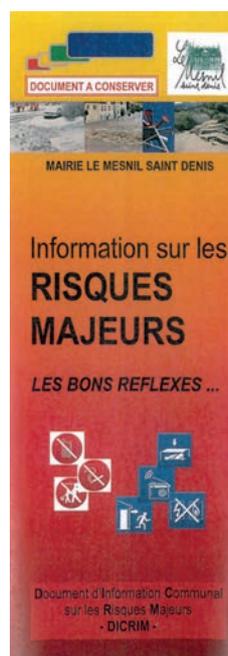
Néanmoins, l'existence d'un PPI oblige la commune concernée par celui-ci, à mettre en œuvre un Plan

communal de sauvegarde (PCS) s'ajoutant au DICRIM. Notre PCS a donc été réalisé en 2011 avec le concours d'un cabinet spécialisé.

Consultez notre DICRIM

Document succinct et clair, le DICRIM a pour objet d'informer de manière concise les habitants sur les risques majeurs d'origine naturelle ou technologique susceptibles d'affecter la commune, et sur les moyens de s'en protéger. Il décrit de façon pratique les mesures de prévention, d'alerte, de protection, de sauvegarde, et les consignes de sécurité à mettre en œuvre le cas échéant.

Retrouvez notre DICRIM sur le site internet www.lemesnilsaintdenis.fr sous la rubrique **Vie pratique > Sécurité et prévention > Prévention > Information sur les risques majeurs**. Nous vous recommandons de le télécharger.



NB : il peut être remis en mairie aux personnes ne possédant pas internet.

Quand la sirène retentit trois fois...

En cas d'accident majeur, l'alerte à la population est donnée au moyen des sirènes du réseau national. Celles-ci émettent alors un signal modulé, montant et descendant, composé de trois séquences de plus d'une minute et demi (1'41" précisément !), séparées par un silence de cinq secondes. Ce signal ne doit pas être confondu avec celui des essais diffusés à 11h45 le premier mercredi de chaque mois.

La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes.



Que faire en cas d'alerte par sirène

En fonction de l'événement, il peut être demandé aux populations de se confiner ou d'évacuer un lieu.



→ **SI LE CONFINEMENT EST ORDONNÉ** : arrêter la climatisation, le chauffage et la ventilation, boucher les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées...) pour se protéger contre une éventuelle pollution de l'atmosphère.



→ **ÉVACUATION D'UNE ZONE DANGEREUSE** : elle sera toujours ordonnée par les autorités.



→ **D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE** : en cas d'alerte, se mettre en sécurité et faciliter l'action des secours.



→ **NE PAS RESTER PRÈS DES FENÊTRES** : explosions, vents violents, etc. peuvent briser les vitres et blesser les personnes à proximité.



→ **NE PAS OUVRIR LES FENÊTRES POUR SAVOIR CE QUI SE PASSE À L'EXTÉRIEUR** en cas de pollution de l'air, nuage toxique, etc., le confinement est alors indispensable pour se protéger.



→ **NE PAS ALLUMER UNE QUELCONQUE FLAMME** : un nuage toxique, des produits chimiques dans l'air peuvent être inflammables, voire explosifs. Ne prendre aucun risque tant que la nature du danger n'est pas parfaitement identifiée.



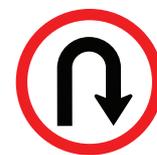
→ **NE PAS RESTER DANS UN VÉHICULE** : veiller au préalable à libérer les voies de circulation pour faciliter l'action des secours. En cas d'inondation par exemple, 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture et elle ne résiste pas à la chute d'un arbre.



→ **NE PAS QUITTER L'ABRI SANS CONSIGNE DES AUTORITÉS** : le signal d'alerte a pour objectif de mettre la population en sécurité. Tant que l'alerte n'est pas levée (son continu de sirène de 30 secondes), quitter l'abri expose au danger.



→ **NE PAS PRENDRE L'ASCENSEUR POUR ÉVITER D'Y ÊTRE PIÉGÉ** : les événements climatiques peuvent entraîner des coupures d'électricité et des pannes.



→ **NE JAMAIS REVENIR SUR SES PAS** : en général et notamment en cas d'inondation, les phénomènes rapides peuvent constituer des pièges et l'on peut se retrouver en danger, au milieu des eaux, par exemple. ■

La connaissance et le respect de ces dispositions sont indispensables pour la sécurité de tous.



Voies de faites

Les travaux de voirie annoncés pour 2019 ont tous été réalisés ainsi que deux autres chantiers.
Petit tour de la commune au fil de nos rues et avenues.



→ Avenue des Carrières : réfection de la voirie et du trottoir du côté impair.



→ Avenue du Maréchal Joffre : réfection de la voirie entre l'avenue Habert de Montmort et la rue Blaise Pascal.



→ Avenue de Noailles : réfection de la demi-chaussée non refaite lors des travaux d'assainissement, de la place Henri IV à la rue d'Île-de-France.



→ Avenue Habert de Montmort : réfection de la voirie de la place Henri IV à la rue Cyrano de Bergerac, réfection du trottoir côté pair entre la place Henri IV et la rue d'Île-de-France dont un linéaire de 33 mètres avec une largeur de 1,40 m, norme pour les personnes à mobilité réduite (PMR).



→ Rue des Cordeliers : réfection de la demi-chaussée située sur le territoire du Mesnil St Denis réalisée en collaboration avec La Verrière qui enfouit ses réseaux rue de la Rigole.



→ Mise aux normes PMR de deux passages protégés rue Raymond Berrurier, près de la Poste, à l'occasion des travaux de réfection du tapis routier par le Conseil Départemental sur cette route qui leur appartient.

Chantiers imprévus effectués



→ Impasse de l'avenue des Peupliers : suite à la rupture de la canalisation d'eau pluviale ayant entraîné un affaissement de terrain dans le chemin de Bellepanne et à sa réfection par le Syndicat intercommunal de la région d'Yvelines pour l'adduction de l'eau (SIRYAE), la couche de roulement de cette impasse a été remise en état, complétée par un gravillonnage de la voirie.



Lanternes magiques : LEDS efficaces et économiques !

32 points lumineux ont été remplacés en 2019 par des lanternes LEDS conformes aux nouvelles normes d'éclairage applicables à compter du 1^{er} janvier 2020 (normes contre la pollution nocturne et pour la préservation de la biodiversité). De plus, rue des Peupliers et avenue de Noailles, les réseaux aériens d'alimentation électrique ont été remis à neuf.

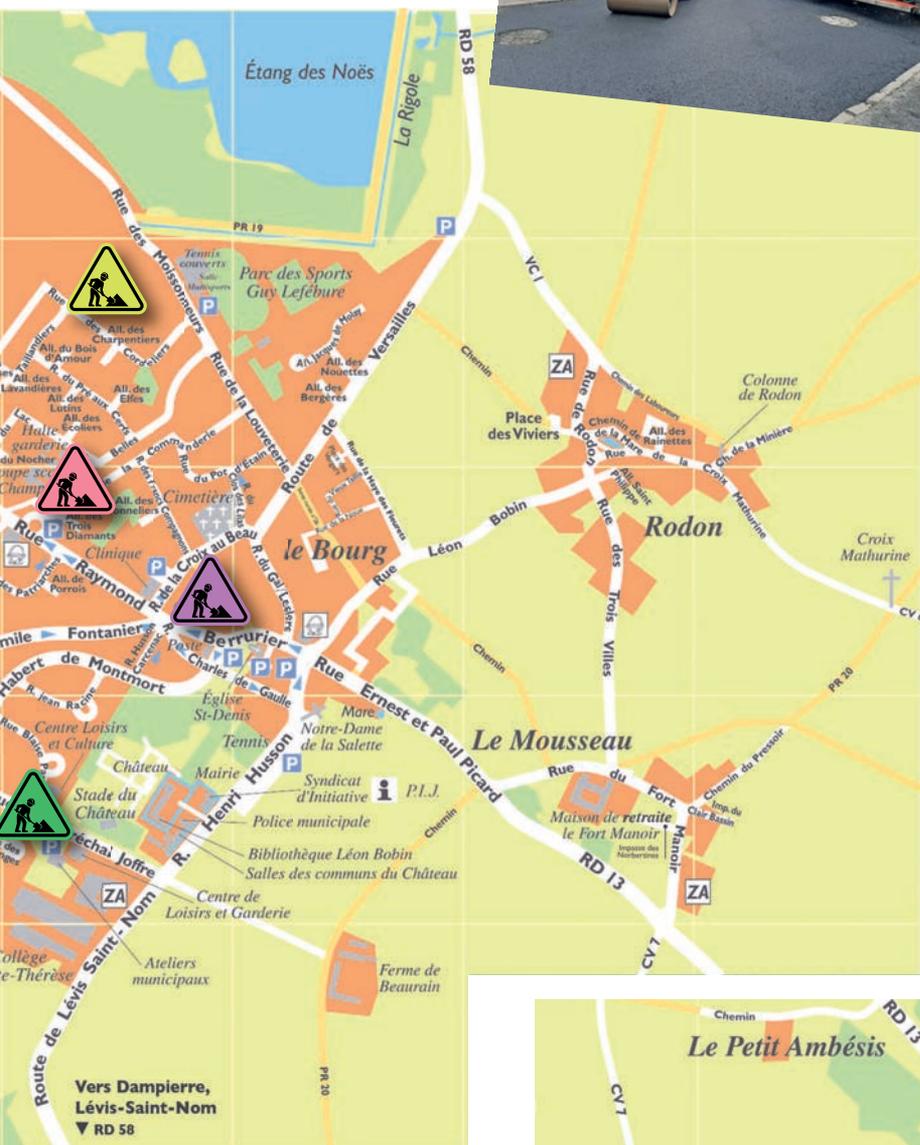
- 5 lanternes suspendues à des crosses rue Emile Fontanier, (bas de la rue et rond-point Fontanier/Berrurier/Carcenac).
- 6 points lumineux rue de la Lambruche, en direction de l'intersection avec l'avenue de Breteuil.
- 8 points d'éclairage avenue des Peupliers.
- 13 lanternes sur crosses avenue de Noailles.



Le coût total de l'installation de ces 32 lanternes LEDS est de 51 205 € TTC. Une subvention du Parc naturel régional (PNR) plafonnée à 8 000 € nous a été accordée.

Des économies d'énergie conséquentes

Ces lanternes équipées de plaques LEDS d'une puissance de 54 watts, en remplacement d'anciennes ampoules SHP ou fluorescentes d'une puissance de 125 watts ou parfois plus, nous permettront de réaliser d'importantes économies d'énergie sur le long terme, d'autant que les LEDS ont une durée de vie nettement supérieure. Un investissement de rénovation éco-responsable ! ■



→ Face au groupe scolaire Champmesnil, la mise en sécurité de la circulation automobile et du stationnement rue de la Commanderie a été réalisée par l'adoption d'un sens unique identifié par une signalisation verticale et au sol : entrée à l'angle de la rue Raymond Berrurier et de la rue de la Commanderie, et sortie obligatoire par cette rue.

Pour votre sécurité et votre confort, la commune a investi dans ces travaux de voirie 261 101 € auxquels s'ajoutent 5 203 € pour la mise aux normes des deux passages protégés près de la Poste. ■

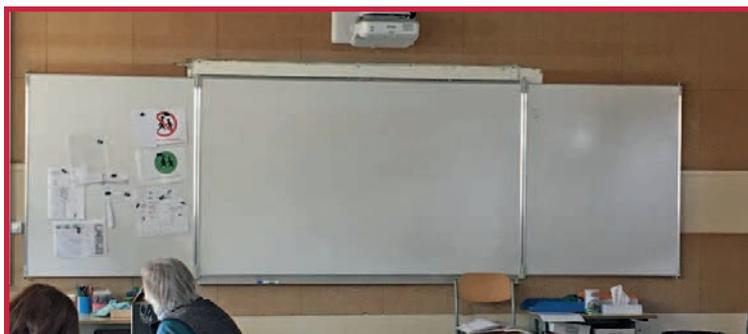


Coup de neuf durant l'été

Comme d'habitude, de nombreux travaux sont réalisés durant l'été dans les bâtiments collectifs et pour les équipements communaux.

Dans les établissements scolaires

- Travaux préparatoires (câblages) pour la pose d'un tableau numérique à l'école élémentaire du Bois du Fay.
- Peinture d'une classe à l'école élémentaire Champmesnil.
- Deux portes coupe-feu installées à l'entrée des réserves de l'école maternelle Champmesnil ainsi que le remplacement de deux portes coupe-feu ne répondant plus aux normes actuelles.
- Contrôle de sécurité des jeux et équipements sportifs.
- Stores d'occultation posés dans plusieurs classes élémentaires du Bois du Fay.
- Stores classiques installés à la bibliothèque et dans le bureau de la directrice du Bois du Fay élémentaire.
- Stores bannes extérieurs posés à la maternelle Champmesnil.



Dans les équipements sportifs

- Deux terrains de tennis extérieurs régénérés.
- Nouveau revêtement en gazon synthétique pour un terrain de tennis classic clay.



Travaux en cours ou réalisés prochainement

Dans les bâtiments communaux

- Remplacement des fenêtres des logements des communs du château suite à l'obtention du permis de construire.

Mobilier urbain

- Remplacement des panneaux d'affichage municipal, administratif et associatif.

Sécurité

- Les éclairages de sécurité des passages piétons (PRIOLED) ont été commandés et seront installés devant le collège Philippe de Champagne et le groupe scolaire Champmesnil (rue de la commanderie) en janvier 2020.
- Un panneau « Danger traversée d'enfants » équipé de triffleash à LEDS a été posé à proximité du collège Ste Thérèse, rue Henri Husson.

La subvention sollicitée pour ces équipements de sécurité au titre des amendes de police ne nous a pas été attribuée compte tenu de la baisse importante des amendes perçues par l'État (une baisse due aux nombreuses dégradations des radars de vitesses par les Gilets jaunes durant l'année). ■

En bref

- L'antenne 4 G Free Mobile au fond du stade Guy Lefébure a été installée et sera prochainement mise en service. L'accès des engins de maintenance de cet équipement se fera par le parking situé à l'entrée de la ville, avenue de Versailles. Le portique anti-intrusion prévu par l'opérateur a été posé. La sente piétonne qui servira d'accès à cette antenne et qui traverse la coulée verte a été réalisée également par l'opérateur téléphonique.
- Les premiers travaux de sondage du RAM – LAEP (Relais assistants maternelles – Lieu d'accueil enfants parents) ont démarré, près des communs du château.
- Les bornes métalliques situées à l'entrée du parking rue Henri Husson face à la mairie, régulièrement accrochées par des automobilistes, seront remplacées par un portique métallique classique, ce qui sera plus commode pour les conducteurs et empêchera l'accès d'éventuelles caravanes.
- Le Conseil départemental des Yvelines vient de faire effectuer les plantations de haies basses sur l'espace réservé entre la voirie et la piste cyclable depuis le collège Ste Thérèse jusqu'au chemin rural menant à la ferme de Beaurain. Il a été remarqué que l'utilisation de cette piste était plébiscitée par les collégiens qui sont maintenant en sécurité ! ■

Conseils en économies d'énergies pour les particuliers bientôt en mairie

- Les travaux d'économies d'énergies sont l'une des premières solutions pour que chaque particulier puisse contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, vivre du même coup dans un logement plus confortable et, en prime, valoriser celui-ci. Pour vous aider à identifier les **possibilités de travaux, d'aides accordées et de financements préférentiels**, un technicien de l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) de St-Quentin-en-Yvelines se tiendra à votre disposition bientôt en mairie.
- Ce service initié par la mairie fait suite à notre demande exprimée lors de la signature de notre contrat de suivi des performances énergétiques des bâtiments communaux. Nous avons alors sollicité l'ALEC afin de faire bénéficier nos administrés d'une permanence locale, et ceci en accord avec le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse où se tiennent également des permanences tous les jeudis.

Les jours et horaires seront communiqués sur le site internet de la mairie ainsi que sur les journaux lumineux début janvier. ■





Domaine de Sully

La structure des premiers bâtiments est en voie d'achèvement



Le chantier se poursuit. Les travaux d'assainissement rue de Picardie et avenue de Sully sont programmés par le SIAHVY pour 2020.

Une excellente nouvelle : après 6 ans de négociations, le terrain de la Bibliothèque Départementale, face au Domaine de Sully, est en cours d'acquisition par la commune pour la somme de 840 000 € ! ■

Les Jardins du Manoir

Les premières constructions ont poussé !

Les permis de construire ont été accordés dans le respect du permis d'aménager. Les plantations de la frange arborée à conserver ont été réalisées mais doivent être améliorées. Une ombre au tableau : la difficulté à trouver un bailleur social pour les trois logements sociaux prévus sur ce site. ■



Le secteur Auguste

54 logements sociaux à venir

Le tribunal n'a pas donné raison aux plaignants. Les 54 logements sociaux prévus sur le site de l'ancien marché vont pouvoir sortir de terre. ■



Notre habituel point d'étape à fin novembre sur la réalisation du budget communal 2019

Budget de fonctionnement

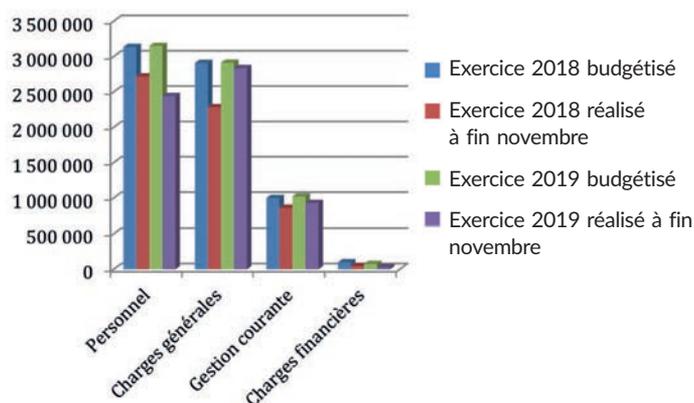
À fin novembre 2019, pour un montant annuel budgétisé de 12 598 616 € (pour mémoire, le budget 2018 était de 12 141 322 €), les résultats se présentaient ainsi :

- ⊕ dépenses de fonctionnement : 7 391 422 € soit 58,7 % du budget,
- ⊕ recettes de fonctionnement : 11 469 747 € soit 91,4 % du budget.

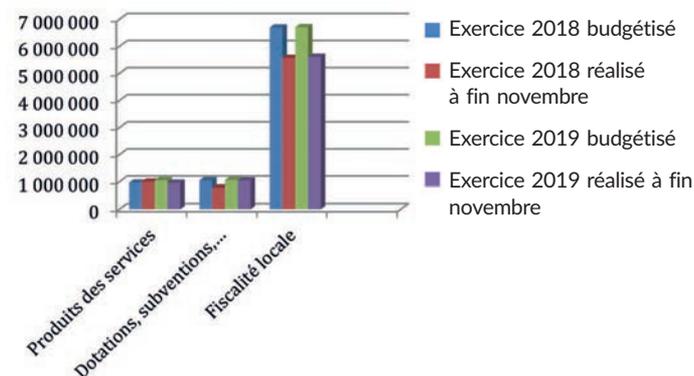
NB : les recettes sont enregistrées avec un décalage d'un mois en retard.

Les comparatifs 2019/2018 ci-après vous permettent de visualiser l'évolution et la stabilité de nos dépenses et recettes, pour les grands postes budgétaires, entre les montants budgétés et ceux réalisés à fin novembre :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019/2018



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019/2018



PRÉLEVEMENTS DE L'ÉTAT EN HAUSSE ET SES DOTATIONS EN BAISSÉ

Les prélèvements de l'État en 2019 s'élèvent à environ 9,5 % des dépenses de fonctionnement, soit une charge globale de 1 197 745 € (1 065 149 € en 2018) dont :

- ⊕ lois SRU/ALUR : 55 097 €
- ⊕ Fonds national de garantie individuelle des ressources des communes (FNGIR) : 801 510 €
- ⊕ Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) : 180 648 €

La baisse de la dotation forfaitaire de l'État constatée sur les précédents exercices se poursuit en 2019 avec une réduction de 4,5 % (557 885 € au lieu de 584 298 € en 2018).

Budget d'investissement

27,2 % des dépenses réalisées à fin novembre, soit 2 311 281 € pour un montant prévisionnel budgété sur 2019 de 8 503 245 €, dont entre autres :

- ⊕ 495 025 € pour le remboursement des emprunts et dettes assimilées,
- ⊕ 1 274 766 € pour les dépenses d'investissement proprement dites.

14,5 % des recettes réalisées sur ce même montant prévisionnel 2019 budgété, soit 1 230 192 € incluant :

- ⊕ 191 284 € d'amortissements,
- ⊕ 99 586 € de subventions.

Une capacité d'autofinancement toujours aussi positive

⊕ Pour l'établissement du budget 2019, le montant de l'épargne brute (différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les charges réelles de fonctionnement incluant les intérêts de la dette) avait été estimé à 356 028 € auxquels s'ajoutaient 3 600 346 € de résultat positif reporté de l'exercice précédent. Le fonds de roulement constitué est ainsi de 3 956 374 € permettant l'autofinancement.

⊕ Les dépenses et recettes incluent les montants « restant à réaliser » de l'exercice précédent. ■





Distribution des sacs pour les déchets verts

ATTENTION, cette année la **distribution** se fait **aux ateliers municipaux** situés 17 avenue du Maréchal Joffre (face à la déchetterie municipale) :

- samedi 28 mars de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- jeudi 23 avril de 17h à 19h30,
- jeudi 14 mai de 17h à 19h30,
- dimanche 17 mai de 9h à 12h et de 14h à 17h à l'occasion de la **Faites des plantes** dans la cour du château,
- jeudi 25 juin de 17h à 19h30,
- jeudi 10 septembre de 17h à 19h30.

Dans le cadre du Plan de réduction des déchets du Syndicat intercommunal d'évacuation et d'élimination des déchets de l'Ouest Yvelines (SIEED), le quota est limité à 40 sacs par foyer et par an.

Une alternative qui mérite d'être développée : composter ses déchets verts

Avec le compostage, plus besoin de sacs (c'est du plastique en moins !) et vous bénéficiez d'un amendement utile à vos plantations. Vous pouvez aussi mêler aux déchets verts vos déchets alimentaires biodégradables, épluchures de fruits, de légumes... Alléger ses poubelles, c'est réduire le coût de leur traitement, leur transport et, par conséquent, réduire les gaz à effet de serre !

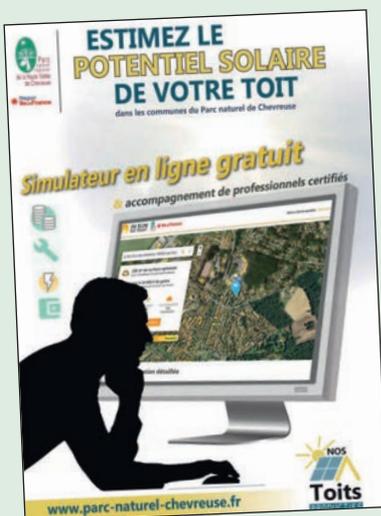


Vous pouvez vous procurer un composteur auprès du SIEED :

- modèle 400 litres : 10 €
- modèle 600 litres : 15 €

Renseignements : 01 34 86 65 49 - contact@sieed.fr ■

Avec le Parc, testez la capacité solaire de votre toiture



Une approche intéressante pour savoir si une installation photovoltaïque serait productive sur votre toiture.

Accédez au simulateur à cette adresse :
<https://parc-naturel-chevreuse.insunwetrust.solar> ■

Vous êtes partant pour l'autostop connecté de proximité ?

La CCHVC souhaite contribuer au développement des transports sur son territoire et envisage une collaboration avec Rézo Pouce, premier réseau d'autostop connecté, partagé et de proximité en France, une alternative intéressante qui s'apparente à de l'autostop organisé. Est-ce qu'une telle initiative pourrait vous intéresser ? Donnez votre avis en ligne sur le site de la CCHVC : www.cchvc.fr ■





Rouler à vélo, le bon plan de la Région et de la CCHVC

Déterminée à valoriser et encourager la pratique quotidienne du vélo, la Région Île-de-France a lancé en septembre 2019 la location longue durée de vélos à assistance électrique.

10 000 vélos sont progressivement disponibles dans toute la région. À terme, le parc pourra atteindre 20 000 vélos, ce qui fera de Véligo Location « *le plus large service de location de vélos à assistance électrique proposé au monde* », comme l'a indiqué Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités.

Tarif : 40 € par mois pour une durée de 6 mois, comprenant la réparation et l'entretien du vélo. L'abonnement mensuel peut être pris en charge à hauteur de 50 % par l'employeur.

Tous les renseignements sont disponibles sur : <https://www.veligo-location.fr>

Pour toute question : contact@veligo-location.fr

En voie(s) de développement local

Pour accompagner ce déploiement, la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) a été sélectionnée dans le cadre d'un appel à projets de l'ADEME "Vélo et Territoire".

Un appel d'offres visant à désigner le cabinet qui sera en charge d'élaborer le "Plan vélo" de notre territoire a été lancé.

L'objectif :

- relier les villages entre eux,
- rabattre vers les centres d'activités et les gares.

Le calendrier :

- diagnostic durant le 1^{er} semestre 2020,
- propositions à partir de septembre 2020,
- élaboration du plan d'actions avant fin 2020,
- réalisations de 2021 à 2023. ■



La bande de séparation de la piste cyclable route de Lévis-Saint-Nom a été végétalisée par le Département depuis quelques semaines.



La portion devant la mairie ne peut recevoir de plantations à cause des réseaux situés sous la partie en herbe.

Aires de co-voiturage au Mesnil et à proximité

Afin de sensibiliser les automobilistes à la nécessité de réduire les flux de véhicules qui traversent nos communes lors des déplacements pendulaires du matin et du soir, les collectivités se mobilisent pour proposer des parkings invitant au co-voiturage :

- **Voisins-le-Bretonneux** : parking du stade du Champ du Loup – 10 places réservées au co-voiturage référencées sur le site blablaines (appli mobile),
- **Le Mesnil Saint Denis** : parking en face de la mairie à partir de février 2020 (réaménagement du portique d'entrée – référencement sur appli mobile),
- **Saint Rémy-lès-Chevreuse** : étude en cours pour réserver quelques places sur le parking de la gare. ■





Création de la Réserve naturelle nationale des étangs et rigoles du Roi Soleil

Le réseau des étangs et rigoles créé au XVII^e siècle pour alimenter les jeux d'eau et bassins du château de Versailles (ce qui n'est plus le cas aujourd'hui) est reconnu depuis son origine pour ses qualités écologiques. Ce gigantesque chef-d'œuvre hydraulique de drainage joue encore un rôle d'assainissement naturel et abrite une très grande diversité d'espèces végétales et animales. L'étang des Noës, propriété de la commune, fait partie de ce réseau.



L'étang des Noës

Depuis 1986, l'un des 15 étangs du réseau, celui de Saint-Quentin-en-Yvelines, bénéficie d'une protection en tant que Réserve naturelle nationale (RNN). Le souhait était d'élargir cette protection à l'ensemble.

Des études ont été engagées à cet effet par le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion des étangs et rigoles (SMAGER), avec l'appui de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France (DRIEE). Un avant-projet de création d'une réserve naturelle nationale sur le réseau des étangs et rigoles a ainsi été élaboré. Il nous a tout d'abord été soumis en tant que propriétaire de l'étang des Noës il y a près de deux ans. Le Conseil municipal a immédiatement approuvé cette proposition par délibération le 31 mai 2018. Le long processus qui conduit au classement pouvait démarrer !

L'étang des Noës, prochainement classé Réserve naturelle nationale !

La future réserve sera établie sur les terrains de l'État gérés par le SMAGER et sur l'étang des Noës. Elle couvrira une surface de 320 ha, y compris les 87 ha de la réserve de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Le projet intègre les activités actuellement pratiquées telles que la pêche et la chasse. Les zones où sont pratiquées des activités incompatibles avec le statut de RNN sont exclues du projet de classement (base de loisirs du grand étang de Hollande, par exemple).

Le projet a reçu un avis favorable du Conseil national de la protection de la nature (CNPN) lors de sa séance du 25 avril 2019 à la suite duquel il a été décidé de poursuivre la démarche.

La procédure de création d'une réserve naturelle nationale prévoit, dans le cadre des articles L. 332-2 et R. 332-2 du code de l'Environnement, de recueillir l'avis des administrations, des collectivités et organismes intéressés, simultanément à l'enquête publique.

L'enquête publique s'est déroulée du 24 octobre au 28 novembre 2019. Le dossier comprenait une note de présentation, un résumé de l'étude scientifique, une étude des incidences et un résumé du projet de RNN.

Après l'enquête publique, la procédure prévoit la consultation de deux instances départementales : la commission de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) et la commission des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (CDESI).

La synthèse des consultations et de l'enquête publique sera transmise au ministre de la Transition écologique et solidaire qui prendra alors le décret de classement probablement courant 2020.

Une longue procédure pour un projet qui permettra de renforcer la protection de l'ensemble des sites concernés, dont l'étang des Noës. ■

Pour la petite histoire !

La réalisation du réseau des étangs et rigoles confiée par Louis XIV au Maréchal de Vauban fut établie d'après les études de nivellement de l'abbé Picard, inventeur du niveau à lunette. Le réseau compte 15 étangs, 8 retenues, quelques aqueducs et 140 km de rigoles depuis les eaux de l'Eure, à 83 km de Versailles.



Deux lettres émouvantes de 1914 lues ce 11 novembre

Le CMJ a participé à la 101^e commémoration du 11 novembre, en choisissant de valoriser l'expérience humaine au travers de deux lectures :

- une lettre du 17 octobre 1914 d'un Poilu, Alphonse, extraite de sa correspondance avec son épouse Marie ; ses lettres furent découvertes par la maman d'Emma, une de nos jeunes élus, dans une vieille grange en ruine,
- ils ont également voulu souligner l'humanité dont pouvait faire preuve des hommes, quelle que soit leur nationalité, même au cœur de l'abomination des tranchées, en lisant un extrait du journal du sergent Frédéric Branche, décrivant la trêve de Noël de décembre 1914. ■



Altruistes, les jeunes Mesnilois ont collecté des cadeaux pour les enfants défavorisés



La camionnette des Restos du Cœur, avant et après, remplie de cadeaux. La fermeture des portes a été difficile !

Sur la thématique de Noël et de l'humanité, le CMJ a organisé une collecte de jeux, jouets et livres pour les distribuer, via les Restos du Cœur, aux enfants défavorisés afin qu'ils aient la joie de découvrir un cadeau sous le sapin.

La collecte a été effectuée en deux temps :

- à la brocante de la St Denis où les jeunes tenaient un stand et ont arpenté les allées pour encourager les dons,
- aux communs du château, le samedi 9 novembre matin, où ils tenaient une permanence.

Le collège Philippe de Champaigne a également relayé cette action dans le cadre de l'éducation au civisme. Nous le remercions une nouvelle fois de son implication.

Saluons nos jeunes conseillers qui ont passé deux longues matinées à trier, compter et nettoyer leur « récolte » dans des conditions atmosphériques peu favorables où seules leur motivation et leur sollicitude leur tenaient chaud !

La moisson fut belle ! Merci encore à la grande générosité des donateurs.



Après l'effort, le réconfort : petit goûter en mairie.



Tri attentif et préparation soigneuse des cadeaux collectés.

Le responsable départemental des Restos du Cœur, M. Guy Barthélémy, est venu le mercredi 20 novembre chercher la collecte. Il a été très agréablement surpris du volume et de la qualité de celle-ci. Il a remercié chaleureusement les jeunes élus de vive voix, puis par une lettre officielle des Restos du Cœur.

Le CMJ prouve une nouvelle fois que l'altruisme n'est pas un vain mot ! ■



Depuis la rentrée 2019, école obligatoire dès 3 ans



LES EFFECTIFS 2019-2020 SONT DE 726 ÉLÈVES
255 élèves en maternelles (9 classes)
471 élèves en élémentaires (18 classes)

ÉCOLES MATERNELLES

BOIS DU FAY : 114 ENFANTS - 4 CLASSES

27 Petits	Mmes Colas (directrice) / Quidelleur
29 Petits/Grands	Mme Merle
29 Moyens	Mmes Collin / Semo
29 Moyens/Grands	Mmes Dorize / Pradillon

CHAMPMESNIL : 141 ENFANTS - 5 CLASSES

28 Petits	Mme Innocent (directrice)
28 Petits/Moyens	Mme Bodignel
28 Petits/Moyens	Mme L'Her
28 Moyens/Grands	Mme Bois
29 Moyens/Grands	Mme Collenet



Le jour de la rentrée est un moment fort de rencontre aussi bien pour les enfants que pour les parents.

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

BOIS DU FAY : 207 ENFANTS - 8 CLASSES

23 CP	Mmes Jourdon (directrice) / Detree
22 CP/CE1	Mmes Gabriau / Benedetto
24 CE1	Mmes Cuir / Detree
27 CE1/CE2	Mmes Delaire / Detree
27 CE2/CM1	Mme Duvivier
30 CM1	Mme Tingry
27 CM2a	Mme Harrewyn
27 CM2b	Mme Wagenaar

CHAMPMESNIL : 264 ENFANTS - 10 CLASSES

25 CPa	Mme Orban
25 CPb	Mme Fournier
30 CE1	Mme Vandenhende
27 CE1/CP	Mme Pamerlon
27 CE2a	Mme Mallet
27 CE2b	Mmes Chartier (directrice) / Renoust
23 CM1a	Mme Fieulaine
23 CM1b	Mme Mory
29 CM2a	Mme Demay
28 CM2b	Mme Delangle

Changement notable cette année en maternelle puisque l'école est désormais obligatoire à partir de 3 ans et non plus de 6 ans.

L'Éducation nationale met également l'accent sur l'assiduité des élèves :

- plus question de prendre des vacances hors périodes scolaires (par exemple pour bénéficier de tarifs de locations plus avantageux) sous peine de signalement auprès de l'inspecteur de la circonscription,
- les élèves des petites sections doivent également être présents tout au long de la journée.

LA SCOLARISATION OBLIGATOIRE À 3 ANS POSE DEUX PROBLÉMATIQUES

- Celle de la propreté des petits, car même non acquise, ils doivent aller à l'école. La mission primordiale de l'école est l'instruction, en petite section ce sont le personnel de l'Éducation nationale et les Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM, personnel employé par la mairie), qui effectuent cette mission. Les ATSEM (1 par classe au Mesnil alors que la loi en impose 1 par école) accompagnent les petites sections, aident les enseignantes, participent au développement cognitif et à la socialisation des enfants. Ce personnel tout comme celui de l'Éducation nationale n'a pas vocation ni la disponibilité, dans des classes de 28 enfants en moyenne, de gérer les enfants non propres.
- Celle de la cantine car 87 % des maternelles y mangent désormais, ce qui pose des problèmes d'encadrement et de locaux.

Si cette nouvelle directive de l'Éducation nationale est compréhensible afin de lutter contre l'échec scolaire, il aurait tout de même été souhaitable pour tous de continuer à n'accepter les enfants que lorsqu'ils sont propres, et que les parents aient encore le choix de mettre ou non leurs petits à l'école maternelle l'après-midi. En effet, un français passant en moyenne 18 ans sur les bancs de l'école, ce ne sont donc pas 144 après-midis qui auraient un impact sur sa scolarisation ! ■

Retour en images sur la rentrée des classes !



Après la réception en mairie des enseignants et de l'ensemble des acteurs éducatifs de la commune le vendredi 30 août, la rentrée des classes s'est déroulée lundi 2 septembre dans une ambiance calme et sereine, sous le soleil, dans les locaux bichonnés durant l'été par les services techniques de la commune.



Bonne année scolaire à tous : enseignants, élèves et familles !





Cross intercommunal du collège Philippe de Champaigne



Vendredi 18 octobre, juste avant les vacances de la Toussaint, tous les élèves du collège se sont retrouvés sur le site du Parc des sports Cousteau de La Verrière pour des courses par niveau et par classe. Grâce à une météo clémente et à une organisation sans faille, en collaboration avec les communes du Mesnil Saint Denis et de La Verrière, l'après-midi fut sportif, festif et très apprécié de l'ensemble des participants et des partenaires.



Quand l'union fait la force !

Bravo à tous les élèves pour leurs performances, aux enseignants et à l'équipe pédagogique pour l'encadrement et l'organisation, aux parents d'élèves pour leur aide efficace, au CLC pour la sonorisation, aux services de Police municipale et aux services techniques des deux communes pour l'aide matérielle. ■



60 mini-poussins fiers comme un coq tous champions lors de la rencontre de basket inter-clubs

Dimanche 1^{er} décembre, plus de 60 jeunes joueurs se sont affrontés dans la salle multisports Guy Lefébure durant une grande partie de l'après-midi. Venus des clubs de Bois d'Arcy, de Rambouillet, de Maurepas et du Mesnil Saint Denis,



les mini-poussins ont tous été récompensés en fin de matchs : médailles, goodies, etc. Un avant-goût de Noël pour ces très jeunes sportifs ! Bravo aux organisateurs, au Président de la section basket de l'ASMD, Julien Touache, à tous les bénévoles de la section, aux entraîneurs et aux benjamins qui ont arbitré les rencontres de ce bel après-midi ! ■



Une semaine pour se familiariser avec l'eau du 10 au 14 février avec l'ASMD natation aquagym

Durant la première semaine des vacances scolaires d'hiver, l'ASMD natation aquagym propose plusieurs séances découvertes pour se sentir heureux comme un poisson dans l'eau ! Elles se dérouleront bien sûr dans la piscine intercommunale du Mesnil Saint Denis.

**Lundi 10, mercredi 12, jeudi 13
et vendredi 14 février**

- **Se familiariser avec l'eau** : entre 12h et 13h30, en petits groupes de 5 à 6 enfants, découverte et évolution dans l'eau. Perfectionnement de la natation pour les 6 à 12 ans. Evaluation indispensable par les Maîtres-nageurs sauveteurs (MNS). Tarif 56 € les 4 jours.
- **Découvrir et pratiquer l'aquagym en musique** : pour les 16 ans et plus, à 19h ou 19h45. Tarif 3 € la séance.
- **Nage avec palmes/natation** : de 19h à 20h. Tarif 5 € la séance.

Informations et inscriptions par courriel :
natation@asmd.fr ■



Participez à l'accueil des JO 2024 dans les Yvelines



L'Union départementale du tourisme (UDT 78) et le Comité départemental olympique et sportif des Yvelines réunis en novembre dernier ont décidé de travailler ensemble pour que l'accueil des visiteurs dans les Yvelines soit anticipé et préparé : 50 000 bénévoles

sont à recruter et former ! Un challenge qui s'annonce motivant.

Vous êtes intéressé ? Adressez-vous à l'UDT78 afin d'obtenir plus d'informations et faire acte de candidature :

Union départementale du tourisme 78

Jardin des Arts, 3 rue Henri IV,

78100 Saint-Germain-en-Laye • Tél. : 06 20 55 49 56

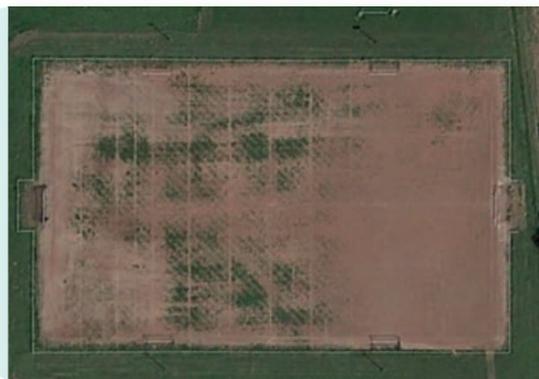
Courriel : udt78@seine-saintgermain.fr ■





Un futur terrain de football en matériau organique sain : le liège

L'état dégradé du terrain actuel et une surface qui n'est plus acceptée pour les matchs officiels conduisent à revoir cet équipement dont la fréquentation est appelée à s'accroître avec, entre autres, l'inscription au club de l'ASMD des élèves du Sports Études Academy.



L'état actuel du terrain.

L'ensemble des installations sportives communales est régulièrement entretenu par les services municipaux et la plupart ont fait l'objet de rénovations et de mises aux normes importantes depuis 2001. Le tour est venu de s'occuper du terrain de football.

Inondé en période de pluie, gelé par temps froid, excessivement poussiéreux en été, le terrain de football stabilisé mécaniquement du complexe sportif Guy Lefébure, trop dépendant de la météo, ne permet plus son utilisation régulière. Envahi à certaines saisons d'herbes indésirables et difficiles à éliminer, le constat n'est pas encourageant pour les joueurs comme pour les services municipaux chargés de son entretien.

De plus, ce type de terrain n'est aujourd'hui plus accepté par de nombreuses équipes pour y jouer des matchs officiels. Cette situation oblige donc nos équipes à faire leurs matchs officiels à l'extérieur. Conséquence regrettable à cela, de jeunes Mesnilois partent dans d'autres clubs.

À l'inverse, l'arrivée dans l'ex clinique (46 rue Raymond Berrurier) du campus Paris Ouest Sports Études Academy avec une spécialisation "football" et son internat privé d'une

capacité de 130 lits va engranger un accroissement des catégories U13, U15 et U17, puisque les élèves doivent s'inscrire dans le club local pour valider leurs nombres de matchs de la saison.

Eclairage du terrain et homologation 6 conservés

Le terrain actuel bénéficie d'un éclairage et d'une homologation 6 par la Fédération française de football. Ce niveau est suffisant pour la section football de l'ASMD ainsi que pour le nouvel établissement Sports Études Academy. La transformation envisagée ne porte donc que sur le terrain lui-même. Une surface synthétique permettra des entraînements réguliers tout au long de l'année.

La commune a ainsi établi une convention de mission de maîtrise d'œuvre avec le bureau d'études Techni'Citité, fin septembre 2018, pour la transformation du terrain en gazon synthétique. Une étude géotechnique a été confiée à la société Novarea. Son rapport rendu le 17 décembre 2018 a validé la faisabilité d'une telle transformation.

Un choix débattu et réfléchi pour une surface saine et polyvalente

La commission Vie associative, Sports et Culture s'est réunie le 24 septembre 2019 pour étudier les différentes techniques de construction de ce terrain de football synthétique. Elle a souhaité proscrire tous matériaux de remplissage contenant des hydrocarbures aromatiques polycycliques compte tenu de la controverse de l'année 2018 sur leur possible nocivité. La proximité de l'étang des Noës et sa qualité environnementale ont sensibilisé la commission qui a exprimé sa volonté d'éviter les matériaux de remplissage de synthèse, même vierge, et de privilégier les matériaux organiques.



Le liège, un matériau vierge, naturel et recyclable, présente toutes les qualités requises. De plus, il ne nécessite pas d'arrosage, il ne présente aucune nuisance olfactive, il offre une très bonne résistance aux UV et sa perception de chaleur est particulièrement faible.

La commission a souhaité également que le terrain de football synthétique dispose d'une couche de souplesse car elle permettra ainsi la pratique d'autres activités que le football comme le rugby ou le hockey sur gazon. Activités qui pourront être mises en œuvre par le collège Philippe de Champagne via la signature d'une convention tripartite (département/commune/collège). Le choix de la commission s'est donc orienté sur un terrain synthétique en liège avec **une couche de souplesse.**

Sur ces critères, le bureau d'études Techni'Cité a établi un chiffrage pour la réalisation d'un terrain de football synthétique de niveau 6 s'élevant à 639 512 € HT.

Plus de 70 % de subventions

La commune a sollicité des subventions auprès du département des Yvelines, de la région Île-de-France et de la Fédération française de football (FFF).

Une subvention de 250 000 € HT a d'ores et déjà été obtenue mi-novembre 2019 du département des Yvelines au titre du dispositif « Sports-Communes ».

La subvention de la Région au titre des « Terrains synthétiques de grands jeux » sera d'un montant maximum de 160 000 € HT, quant à celle de la FFF, elle sera de 50 000 € HT au titre du « Fond d'aide au football amateur ». **Le reste à charge pour la commune sera d'au moins 180 000 € HT.** Pour rappel, le montant des subventions est généralement plafonné à 70 % du coût de réalisation.

La commune envisage d'établir un contrat de location avec Sports Études Academy pour l'utilisation de ce terrain de football synthétique afin de couvrir ses frais d'entretien annuel et de participer à son remboursement.

Actuellement, grâce à Sports Études Academy la section football de l'ASMD comporte un peu plus de 250 adhérents dans toutes les catégories, de débutants à vétérans de 6 à 66 ans.

L'objectif de la commune est de réaliser les travaux durant le printemps 2020 pour une livraison en septembre 2020 afin de répondre aux besoins de l'ensemble des joueurs qui défendent honorablement les couleurs du Mesnil Saint Denis. ■

L'African Golf Tour présidé par le Mesnilois Émile Abessolo et parrainé par Yannick Noah

Les Mesnilois comptent parmi eux nombre de personnages extraordinaires. Très discret, Émile Abessolo fait partie de ceux-ci. Champion de golf du Cameroun de 2000 à 2003 et champion du Tour d'Afrique en 2009, titulaire d'un diplôme de directeur de golf, il exerce son métier dans les Yvelines et préside l'African Golf Tour. Cette association qui regroupe de nombreux pays africains organise diverses manifestations pour promouvoir le golf en Afrique.

Pour marquer son 10^e anniversaire, Émile Abessolo et son équipe ont organisé un tournoi Pro-Am (Professionnel/Amateur) placé sous le haut parrainage de Yannick Noah qui soutient l'association depuis sa création en 2009. La rencontre s'est déroulée le 16 septembre dans le cadre prestigieux du Golf national de Saint-Quentin-en-Yvelines, sur le parcours de l'Albatros.

Invités par Émile Abessolo, Evelyne Aubert et Michel Romain ont eu le plaisir de participer à cet anniversaire. Ce fut pour Madame le Maire et son adjoint l'occasion de : « très belles rencontres, avec des sportifs motivés, investis et surtout très sympathiques ».

Un autre beau projet s'annonce avec Émile Abessolo : vulgariser la pratique du golf auprès des Mesnilois dans le cadre d'une manifestation à organiser dans le parc du château. À suivre ! ■



Yannick Noah et Evelyne Aubert



Leçon de golf avec un champion africain



L'équipe Noah Pro-Am



Émile Abessolo





Un demi-siècle d'échanges scolaires, 35 années de jumelage, deux dates qui méritaient d'être dignement célébrées !

Le Mesnil Saint Denis et Hankensbüttel se sont officiellement jumelées il y a 35 ans. Les échanges scolaires entre le collège Philippe de Champaigne et le Gymnasium de Hankensbüttel avaient débuté 15 ans avant. Une amitié ancrée de longue date ! Les rencontres entre délégations franco-allemandes cet automne au Mesnil Saint Denis ont enthousiasmé tous les participants, élèves comme seniors.



Pour fêter ces événements, une délégation d'une vingtaine de nos amis allemands est venue nous rendre visite du jeudi 3 au dimanche 6 octobre. Un programme varié avait été concocté par le Comité de jumelage du Mesnil Saint Denis pour ces trois jours.

Après le traditionnel pot d'accueil jeudi soir, le lendemain entraîna la délégation jusqu'en Seine-et-Marne pour visiter Vaux le Vicomte accompagné d'un conférencier et déjeuner au château. La cérémonie officielle se déroula samedi après-midi dans les salons du château. Un délicieux dîner au restaurant *Le Monde des Saveurs* vint clore cette dernière et belle journée. La délégation prit la route du retour dimanche matin.

Encore de très beaux moments partagés, comme toujours depuis ces longues années d'amitié, dont tous les participants ont rappelé l'importance pour nos deux pays et pour l'Europe. La présence des plus jeunes fut un moment fort car



Présent original, notre commune a remis à la délégation d'Hankensbüttel une œuvre tissée représentant le château-mairie, réalisée par l'artiste Flavie Nepomiatshy (La P'tite boutique du Mesnil).



Signature du livre d'or par les Maires des deux communes, Dirk Köllner et Evelyne Aubert.



« Dans nos cœurs, la flamme de l'amitié continuera à brûler ». Cette phrase très touchante a été inscrite sur le socle de la sculpture en bois offerte aux Mesnilois par nos amis d'Hankensbüttel.



Visite de Vaux le Vicomte.

c'est sur eux que repose l'avenir de l'Europe, comme l'ont souligné les Maires de Hankensbüttel et du Mesnil Saint Denis ainsi que les Principales des deux collèges.

Au mois de novembre, ces échanges se sont poursuivis par l'accueil des élèves allemands au collège Philippe de Champagne et par une nouvelle édition spectaculaire de *La Messe de la Délivrance* dans le cadre grandiose de la cathédrale St Louis des Invalides.

Hommage franco-allemand à Maurice Genevoix, une initiative d'un Mesnilois, le Général Perret

Pour célébrer la future entrée au Panthéon de Maurice Genevoix et clore les cérémonies du centenaire de la Grande Guerre, le Chœur du Mesnil Saint Denis et la Kantorei de Hankensbüttel/Wittingen ont uni leurs voix, le 9 novembre à Paris dans la cathédrale Saint Louis des Invalides, pour chanter *La Messe de la Délivrance* de Théodore Dubois, accompagnée de textes tirés de *Ceux de 14* de Maurice Genevoix.

Une très belle initiative du Général Perret, habitant du Mesnil Saint Denis et Président d'honneur des Ailes Brisées, qui a pu voir le jour grâce à la mobilisation de plusieurs associations : les Gueules Cassées, les Ailes Brisées, le Souvenir Français, l'Union des associations d'auditeurs de l'Institut des hautes études de Défense Nationale, le Mémorial des Aviateurs.

Bravo et merci aux choristes, avec une mention spéciale pour nos amis de Hankensbüttel, venus tout spécialement d'Allemagne pour cet évènement hautement symbolique de la Paix retrouvée et de l'amitié entre nos peuples.

Concert spectacle magnifique à la cathédrale Saint Louis des Invalides, mis en scène par Xavier Gras, avec Benjamin Fau, chef de chœur, en présence de la famille Genevoix.



Des lectures extraites du texte *Ceux de 14*, de Maurice Genevoix, ont ponctué le concert.



Le Général Perret, Mesnilois instigateur de cette très belle soirée.



Le petit-fils de Maurice Genevoix, ému par cet hommage franco-allemand.

Accueil convivial en mairie pour une trentaine de jeunes allemands

Dans le cadre de l'appariement scolaire entre le Gymnasium de Hankensbüttel et le collège Philippe de Champagne, une trentaine d'élèves allemands et leurs professeurs ont été reçus en mairie jeudi 14 novembre, accompagnés de Mme Tapia, principale du collège Philippe de Champagne, des professeurs et accompagnateurs des élèves français de 3^e. Une visite du château-mairie leur a été proposée. Merci à Mme Annie Amaury, Présidente du Syndicat d'initiative, qui a assuré cette visite ainsi qu'aux membres du Comité de jumelage venus participer à ce sympathique accueil. Un tee-shirt aux couleurs de la commune a été remis à chaque élève à l'issue de la collation qui leur a été servie. ■



Visite de la chapelle située dans le château-mairie.





La fin de l'été fêtée aux centres commerciaux de Champmesnil et des Résidences du château

Les associations mesniloises occupent une part prépondérante dans les animations et le dynamisme de la commune. Parmi elles, nous pouvons compter aussi sur nos associations de commerçants pour créer du lien !

Le 21 septembre, les festivités étaient double :

- apéritif le midi offert par les commerçants du centre commercial Champmesnil,
- barbecue le soir au centre commercial des Résidences du château.

Bravo et merci à tous pour ces belles initiatives ! ■



Les aides publiques pour les entreprises de la CCHVC

Sur le site de la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC), une rubrique intéressera particulièrement les professionnels et futurs entrepreneurs : celle du **Développement économique**.

Vous trouverez sous ce chapitre deux sujets visant à accompagner les entreprises locales : le Cercle des entrepreneurs de la Vallée de Chevreuse, dont nous vous avons déjà parlé, et les aides publiques. Pour celles-ci, un moteur de recherche facile d'utilisation permet d'obtenir des informations sur les 463 aides publiques financières ! Précisez vos besoins, affinez votre recherche, peut-être trouverez-vous le financement qui vous aidera à développer votre activité ! ■

Des salons mesnilois récupèrent les cheveux coupés pour lutter contre la pollution



Mille solutions apparaissent face aux dégradations environnementales. Les cheveux coupés, une matière organique valorisable, en sont une pour faire notamment barrage aux hydrocarbures dans la mer. L'association Coiffeurs Justes est en lien avec le port de Toulon et les défenseurs des calanques marseillaises pour mettre en place cette solution. Parmi les fournisseurs engagés de l'association, des salons de coiffure mesnilois (dont Osmose d'Ana Dias -photo, la première au Mesnil Saint Denis à s'être lancée dans l'aventure) récupèrent et recyclent ainsi les cheveux tombés au sol pour le bien de notre environnement. Les cheveux recyclés par Coiffeurs Justes peuvent aussi être utilisés comme fertilisant. Une formidable initiative éco-responsable qui mérite d'être saluée. ■

Chez Alain, un nouveau food truck oriental



Alain, un Mesnilois du quartier Henriville, stationne son nouveau restaurant ambulant chaque vendredi de 17h à 20h sur le parking du Centre commercial Champmesnil. Au menu, plats orientaux (paëlla, tajines, etc.) et plats préparés à la commande vous sont proposés. Testez, vous apprécierez ! ■



Forum des associations, un passage obligé

7
SEPTEMBRE



La rentrée des associations s'est déroulée samedi 7 septembre avec le forum annuel. De nombreux Mesnilois, mais pas seulement, étaient présents pour découvrir la grande diversité des activités proposées sur la commune et s'y inscrire pour une année sportive et culturelle riche.





50 ans, LA fête du Comité des fêtes

Pour fêter cet anniversaire symbolique, les bénévoles de cette vénérable association ont souhaité offrir un après-midi ludique et festif aux familles : structures gonflables pour les enfants, atelier crêpes pour les grands, buvette, tombola, défilé de voitures anciennes et concours d'élégance, le tout dans le parc du château, sous un soleil et une chaleur agréable !

Les festivités se sont poursuivies autour d'un excellent repas en présence des anciens membres qui ont fait l'histoire du Comité, et donc aussi celle du Mesnil ! En soirée, le public a assisté à une magnifique projection sur la façade du château avant que soient soufflées les 50 bougies accompagnées d'une délicieuse pièce montée en forme de 50 !

Merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour faire de cet anniversaire un moment inoubliable.



14
SEPTEMBRE



Accueil des nouveaux Mesnilois et remise des récompenses aux bacheliers

Une quarantaine de personnes a participé à la visite guidée annuelle organisée par la municipalité pour accueillir les nouveaux arrivants sur notre commune. Guidés par Madame le Maire et des membres du Conseil municipal, nos nouveaux voisins ont été rejoints en mairie par les bacheliers de juin ayant obtenu une mention, pour être récompensés. L'après-midi s'est terminé autour d'un verre de l'amitié très convivial.



21
SEPTEMBRE



À la Saint Denis, c'est la chine au Mesnil !

Très belle réussite pour la fête foraine et la brocante organisées par le Comité des fêtes à l'occasion de la Saint Denis. Une ambiance festive et conviviale, ainsi qu'une météo estivale a permis à chacun d'en profiter pleinement.



13
OCTOBRE



Toutes les générations réunies pour le 101^e anniversaire de l'Armistice de 1918

Malgré la pluie battante, un nombre important de Mesniloises et de Mesnilois se sont réunis autour du monument aux morts pour célébrer le 101^e anniversaire de l'Armistice de 1918.

En présence des élus de la commune, des associations d'anciens combattants et des portes-drapeaux, les élèves du collège Sainte Thérèse et le Conseil municipal des jeunes ont lu des lettres de Poilus, témoignages de la dureté des combats et de la vie des tranchées.

Merci au CLC et à ses bénévoles pour la sonorisation de la manifestation, à la famille Flury pour l'accompagnement musical, au Chœur du Mesnil, à l'Air de Rien et à Libr'Accords pour les chants, aux Scouts de France, aux enseignants et aux élèves de tous les établissements scolaires de la commune pour leur participation.



11
NOVEMBRE



27 Mesnilois médaillés du travail

La médaille d'argent récompense 20 ans d'activité professionnelle, celle de vermeil 30 ans, la médaille d'or 35 ans et le grand or est remis pour 40 ans de travail.

Madame le Maire, en présence des élus du Conseil municipal a procédé, au nom de la ministre du Travail, à la décoration de 27 personnes au titre des années 2018 et 2019 :

- 12 médailles d'argent,
- 5 médailles de vermeil,
- 7 médailles d'or,
- 4 médailles grand or.

Les récipiendaires se sont ensuite retrouvés autour d'un sympathique buffet afin de célébrer ces longues années d'activité professionnelles. Toutes nos félicitations à ces Mesniloises et ces Mesnilois.

16
NOVEMBRE



Panique à l'Hôtel Bricol', l'hôtel où on rigole...

23
NOVEMBRE

Une très belle soirée théâtre cocktail au CLC, organisée en partenariat avec le Comité des fêtes. Le scénario ? Les pérégrinations d'un couple d'hôteliers dans une station thermale verte "Le Mesnil les Bains"... Contraintes réglementaires, employés loufoques et clientèle capricieuse... Un spectacle parfaitement interprété par les trois acteurs Corinne et Pascal Bidou et Claudine Flores. Sans oublier une visite surprise d'Emmanuelle et Brigitte en fin de spectacle ! Un très bon moment pour les spectateurs venus nombreux, la salle était comble et les applaudissements nourris.



Tournoi de bridge au profit du Téléthon

Une nouvelle fois le Club de bridge du Mesnil Saint Denis s'est mobilisé dans le cadre d'un tournoi qui s'est déroulé le samedi 23 novembre dans la salle du Conseil municipal. Il a rassemblé 52 joueurs dont les droits d'inscription d'un montant de 430 € ont participé à la collecte nationale du Téléthon.

23
NOVEMBRE





Envie de fredonner leurs paroles françaises et musiques pop, l'air de rien

Très belle fin d'après-midi au CLC grâce au chœur L'Air de Rien associé à Cédric Hoizey and Friends. Chanteurs et musiciens nous ont offert leurs airs pop and folk, des Beatles aux Beach Boys, en passant par Eagles, Police, Toto, Stevie Wonder,... le tout enrobé de traductions franco-anglaises hilarantes. Bravo et merci pour cet agréable et sympathique concert.



24 NOVEMBRE



Mets et grands vins d'exception au château

Cette soirée dégustation était organisée par le Club d'oenologie 78320 : menu raffiné, champagne, Châteauneuf du Pape blanc, Côte Rôtie rouge, etc.

Merci à toute l'équipe du Club pour cette belle soirée mariant grands vins (avec modération), gastronomie et bonne humeur... sans modération !



6 DÉCEMBRE



Les lutins du Père Noël en repérage d'enfants sages

Comme chaque année, le Noël des enfants organisé par le Comité des fêtes avec la collaboration du CLC donne lieu à un spectacle qui enchante les petits Mesnilois. Cette année, les Lutins du Père Noël étaient chargés de retrouver les notes de musique volées par une vilaine sorcière !

Très interactives, les deux séances offertes aux enfants de la commune ont rencontré un beau succès aussi bien auprès des petits que des grands. Pour clore ce beau moment : distribution de friandises aux enfants et visite du Père Noël qui s'est prêté de bonne grâce aux séances photos.



7
DECEMBRE

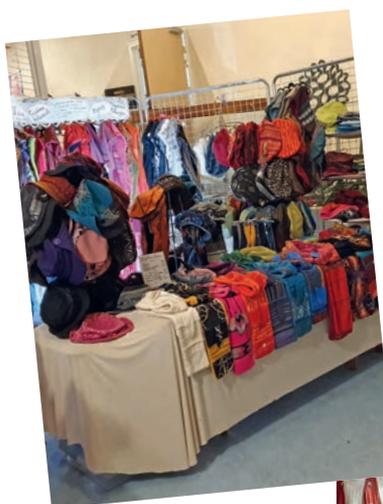


De quoi remplir sa hotte au 7^e Marché de Noël mesnilois

Plus de 3000 visiteurs pour ce désormais traditionnel rendez-vous offert par les équipes de professionnels et de bénévoles du CLC. Stands gourmands, artisanat, tout était là pour remplir la hotte du Père Noël. Les acheteurs n'ont pas boudé leur plaisir, malgré un temps maussade le dimanche matin. Bravo à tous ceux qui ont préparé, organisé et permis ce très agréable week-end.



7 ET 8
DECEMBRE





Espace réservé à l'expression des groupes d'élus municipaux

Chacun s'exprime sous sa seule responsabilité.

Dynamique 2014 : le Bilan

Après 6 ans au sein du conseil municipal, l'heure du bilan a sonné pour Dynamique 2014.

Quels ont été nos combats ?

Le PLU, les finances, la gestion du CLC, l'état de nos routes et de nos réseaux... Mais ce qui englobe tout cela c'est surtout le manque de concertation avant de prendre toutes les décisions importantes. Malgré ce que peuvent penser certains, nous n'avons pas choisi de voter systématiquement contre toutes les propositions mais nous avons tenté d'alerter contre les dérives possibles de telle ou telle décision dans le futur car, il faut le rappeler, le grand problème de la majorité durant ce mandat aura été son absence d'anticipation et de vision à long terme.

Aujourd'hui, quelles sont les prévisions ?

En 2022, nous aurons 15% de logements sociaux. Au-delà de ce pourcentage ce sera à vous de décider si vous souhaitez aller au-delà et à quel rythme. Les nouveaux habitants ont de nouveaux besoins et génèrent également un flux additionnel de circulation. Rien n'est prévu à ce sujet.

Le Parc Naturel Régional (PNR) doit quitter le château de la Madeleine en avril 2020. A l'évidence la ferme de Beaurain ne pourra héberger le PNR dans les mêmes délais, mais on a oublié de le dire aux Mesnilois.

La décision de créer une maison de santé a enfin été prise après 2 ans de tergiversations. Nous soutenons ce projet d'intérêt général même si son financement reste encore incertain.

La majorité fait miroiter la création d'un terrain de foot synthétique sous réserve d'obtenir 2/3 de subventions. Le reste à charge pour la commune demeure conséquent, et aucune évaluation de l'ensemble des capacités sportives n'est faite alors que nous avons dans nombre de domaines atteint la saturation.

Dynamique 2014 ne sera plus là pour gérer ces problèmes, mais certains d'entre nous vont reprendre le flambeau. Au revoir donc et bonne année à tous.

Aimeric d'Annville, Valérie Lemaitre, Bertille Bonnain, Pascal Egée, Eric Le Landais.

La fin d'un règne au bilan très modeste !

Dans quelques mois se finira cette mandature débutée le 4 avril 2014. Depuis ce conseil municipal d'installation, nous n'avons cessé d'œuvrer pour le Mesnil dans le cadre d'une opposition constructive. Nous avons creusé notre sillon malgré des conditions particulièrement difficiles pour exercer un mandat dans l'opposition. Nous sommes fiers de notre bilan. Nous avons réussi à représenter jusqu'au bout les électeurs qui nous avaient fait confiance en 2014.

Qu'en est-il, de notre point de vue, du bilan de la majorité ? Nous estimons qu'il est décevant dans les domaines qui font la qualité d'une gestion communale, à savoir la proximité, la confiance vis à vis des administrés, la confiance vis à vis des agents, l'investissement sur le terrain, la transparence, l'écoute des citoyens, le respect de l'opposition, l'innovation.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous disons à l'année prochaine pour une année sûrement riche en événements communaux !

**Catherine Michondard, Quentin About, Stéphane Djaadi
Vivre Ensemble au Mesnil-Saint-Denis**

Un vœu pour 2020...

La trêve des expulsions locatives intervient tous les hivers, mais quid des gens déjà dans la rue ou qui vivent dans des conditions de logement indignes, sans le confort minimum auquel chacun a droit ? Il y a aussi la précarité cachée, celle qui touche les personnes, travailleurs, retraités ou étudiants aux revenus modestes, qui ne parviennent pas par exemple à payer leurs factures d'énergie.

Beaucoup d'associations se mobilisent, mais que faisons-nous collectivement pour ces personnes ? Car c'est un vrai sujet sur lequel nous pouvons tous agir, y compris localement. La majorité actuelle a certes fait beaucoup plus que les précédentes en matière de logement social, mais la commune peut et doit faire plus et surtout plus vite, et tous les projets doivent enfin sortir de terre !

Car bien sûr nous défendons notre cadre de vie, mais nous ne pouvons accepter que l'argument écologique soit instrumentalisé pour justifier le refus de la juste répartition de l'effort national qui est posée à travers le problème du mal logement. L'écologie n'est pas l'adversaire de la justice sociale, elle doit au contraire être une composante essentielle de la lutte contre les inégalités. Nous défendons donc un Mesnil solidaire, qui prend en compte les difficultés quotidiennes de nos concitoyens.

Nous pensons aussi aux obstacles qui empêchent certains de nos concitoyens d'accéder à leurs droits, soit parce qu'ils ne maîtrisent pas les rouages de notre système ou encore n'ont pas accès à internet. Il faut donc aussi renforcer nos services publics municipaux, afin d'offrir un accompagnement dans les démarches quotidiennes, en particulier dématérialisées, pour favoriser l'accès aux droits et lutter contre le non-recours.

Je fais donc le vœu qu'en 2020 nous choisissons la solidarité !

Dominique Dario - Le Mesnil en mouvement



Naissances

Lohse Clémence	6 juillet 2019	Khelid Issam	10 septembre 2019
Ngusu Mualu Mylann	14 juillet 2019	Bruneau Nicard Daphné	20 septembre 2019
Simonard Yoni	16 juillet 2019	Amatore Lucian	20 septembre 2019
Heitz Nathan	16 juillet 2019	Cochet Nathan	22 septembre 2019
Lahrach Milhane	24 juillet 2019	M'Saad Dalia	4 octobre 2019
Vêques Edouard	31 juillet 2019	Patrick Tiffany	9 octobre 2019
Duval Vileyn Augustin	1 ^{er} août 2019	Faroux Manon	14 octobre 2019
Audon Astrid	7 août 2019	Desprès Roxane	15 octobre 2019
Taherre Sheyma	8 août 2019	Daoui Souheil	24 octobre 2019
Tadj Lila	11 août 2019	Horth Noah	19 novembre 2019
Taeck Léane	20 août 2019		

Mariages

Chancel Julien et Rosat Carole	6 juillet 2019	Pizon Benoît et Novella Nathalie	7 septembre 2019
Carli Christian et Trouillet Isabelle	6 juillet 2019	Accarion Frédéric et Le Bail Aline	14 septembre 2019
Charpentier Thibaut et Dutartre Cécile	27 juillet 2019	Bregovic Marc et Gilbert Valérie	28 septembre 2019
Berkani Driss et Sanchez Cyrielle	3 août 2019	Azoulay Stephan et Boultif Chaminaz	5 octobre 2019
Cohen Lucas et Tran Kim Vân	9 août 2019	Broust Philippe et Parent Evelyne	26 octobre 2019
Grondin Christopher et Poullin Camille	31 août 2019	Langlois Julien et Sari Lolita	23 novembre 2019
Chapuis Dominique et Guebellaoui Sophie	6 septembre 2019	Amrouni Samy et Mesbah Nadine	23 novembre 2019
Khelil Frédéric et Bonnotte Claire	7 septembre 2019	Nallet Stéphane et Martin Lisa	7 décembre 2019

Décès

Prévot Patrick	26 juin 2019	Carin Sylvaine	16 septembre 2019
Le Guillerm épouse Chapelain Monique	30 juin 2019	Bailly veuve Sibi Michèle	17 septembre 2019
Auriel Claudie	19 juillet 2019	Bellaiche Charles	22 septembre 2019
Benoît veuve Cailleaux Gilberte	26 juillet 2019	Kaci Tahar	26 septembre 2019
Trichard Nicole	27 juillet 2019	Femenia Jean	14 octobre 2019
Dupuis Serge	4 août 2019	Zuliani Marcel	26 octobre 2019
Lozet Pierre	6 août 2019	Pouget épouse Guin Marie-Christine	2 novembre 2019
Le Menthéour Jeannette	8 août 2019	Janiak Bogdan	6 novembre 2019
Roumezin Jean-François	26 août 2019	Legagneux Yves	12 novembre 2019
Le Gléo épouse Beccard Anne	28 août 2019	Dubost Stéphane	12 novembre 2019
Rocipion veuve Thevenelle Marcelle	31 août 2019	Dursac Jean-Jacques	20 novembre 2019
Alesandrini veuve Artières Jeanne	2 septembre 2019	Oudard Fernand	21 novembre 2019
Herbin veuve Paresys Renée	4 septembre 2019	Carton veuve Barber Jocelyne	23 novembre 2019
Lepère Jeannine	5 septembre 2019		

Ils nous ont quittés...

Marcel Zuliani



Parler de Marcel Zuliani, c'est feuilleter le livre d'histoire du Mesnil Saint Denis, principalement l'histoire sportive, mais pas que...

Marcel, c'est un local : né à Coignières, il a presque toujours vécu au Mesnil Saint Denis.

Très jeune, il s'est investi dans la section Football comme joueur puis entraîneur. Il a fait aimer ce

sport à nombre de jeunes qui, devenus un peu moins jeunes, se sont eux-mêmes investis comme entraîneurs et cadres de cette section. En 1971, il devient Président de l'Association sportive du Mesnil Saint Denis (ASMD). Il veillera sur cette association durant près de 25 ans, œuvrant à la création de nouvelles sections, à la modernisation des installations et surtout entretenant l'esprit familial et convivial de l'association autour des valeurs du sport.

Lors des fêtes des sports, des soirées "Galettes", des échanges sportifs, il était toujours le premier à lancer la chenille, à accueillir les nouveaux, à faire en sorte que chacun passe un moment plus qu'agréable et, surtout, ait envie de poursuivre sa tâche au service des autres.

Lorsque l'heure de la retraite a sonné, en 1995, Guy Lefébure lui a demandé de rejoindre la liste qu'il menait pour les élections municipales. Devenu Adjoint au Maire en charge des Sports mais également des Travaux, son travail auprès des Mesnilois s'est alors encore diversifié. C'est ainsi qu'il a fait avancer de nombreux dossiers et moderniser

les services techniques de la commune. On lui doit la restructuration de la maternelle Bois du Fay mais aussi le premier Schéma directeur de l'assainissement. Grâce à celui-ci, de gros travaux ont été entrepris au château qui n'était pas relié à l'assainissement collectif. Ce schéma a lancé également la Déclaration d'utilité publique visant la rénovation totale des réseaux des Résidences du château.

Marcel Zuliani a travaillé à la mise en place de la collecte sélective des déchets, à l'enrochement des ravins du Bois Châtelain et d'Henriville pour le recueil des eaux pluviales. Il est aussi à l'origine de la construction du bâtiment actuel des services techniques, de la rénovation du Centre de loisirs et de bien d'autres améliorations dans les locaux sportifs. Bref, Marcel Zuliani, c'est une vie au service de la commune et au service du sport. Le Mesnil Saint Denis lui doit beaucoup. Merci Monsieur Zuliani !

Jeannine Lepère



Jeannine, kinésithérapeute, s'était installée au Mesnil Saint Denis en 1976. Pendant plus de 40 ans, elle a exercé avec enthousiasme et engagement son métier, partageant avec nombre de ses patients sa passion pour les animaux et la littérature. Elle laisse un grand vide pour tous ses ami(e)s et nombreux patients du Mesnil Saint Denis.



Janvier 2020

Mercredi 8

→ **L'heure du conte** : lecture pour enfants. 14h30 à la médiathèque.

Samedi 11

→ **Zik hours** : soirée musicale et conviviale à 18h30 au CLC.

Dimanche 12

→ **Choco théâtre** : spectacle jeune public suivi d'un goûter. 15h au CLC.
Tarifs : 7 € / adhérents 5 €.

Samedi 25

→ **Apéro Jazz** : soirée jazzy et conviviale à 18h30 au CLC.

Du mardi 28 janvier au samedi 15 février

→ **Exposition Peintres au Mesnil** : peintures, sculptures, photos... au CLC.

Les sorties du Club des amis retraités

- **Dimanche 12 janvier, *Le Bel Canto*** : déjeuner dansant lyrique à Neuilly-sur-Seine, départ à 10h45. Tarif 98 €.
- **Samedi 1^{er} février, *J'ai envie de toi*** : pièce de et avec Sébastien Castro au théâtre Fontaine, départ à 14h. Tarif 43 €.
- **Samedi 14 mars, *Le plus beau dans tout ça*** : pièce de Laurent Ruquier, avec Régis Laspalès et Paulien Lefèvre au théâtre des Variétés, départ à 14h30. Tarif 58 € (places en carré or).
- **Jeu 2 avril, *Ghost*** : comédie musicale au théâtre Mogador, départ à 12h30. Tarif 55 €.
- **Dimanche 17 mai, *La crémaillère*** : déjeuner spectacle à Montmartre, départ à 9h45. Tarif 65 €.

Février

Samedi 1^{er}

→ **Soirée cabaret** : dîner spectacle organisé par le Comité des fêtes en partenariat avec le CLC. Au CLC à 19h30. Tarif 35 €.

Mercredi 5

→ **L'heure du conte** : lecture pour enfants. 14h30 à la médiathèque.

Samedi 8

→ **Loisirs family** : jeux en famille à 15h au CLC.

→ **Zik hours** : soirée musicale et conviviale à 18h30 au CLC.

→ **Concert Francis Vidil a carte blanche** : à 18h au château mairie. Syndicat d'initiative (SI). Tarifs 12 € et 10 €.

Lundi 10, mercredi 12, jeudi 13 et vendredi 14

→ **Se familiariser avec l'eau** : initiation à la natation pour les enfants, à la **nage avec palmes** et à l'**aquagym en musique** par l'ASMD natation aquagym (voir détails dans la rubrique Sports).

Du mardi 25 février au samedi 14 mars

→ **Exposition Art'No Shoot** : photographies au CLC.

Samedi 29

→ **Apéro Jazz** : soirée jazzy et conviviale à 18h30 au CLC.

Mars

Mercredi 4

→ **L'heure du conte** : lecture pour enfants. 14h30 à la médiathèque.

Samedi 7

→ **Loisirs family** : jeux en famille, à 15h au CLC.

→ **13^e challenge Simonet** : compétition d'épée unisexe en individuel pour adultes. ASMD Escrime. De 14h à 19h au gymnase Philippe de Champaigne. Inscription : 10 € par tireur.

Dimanche 8

→ **Festival Jazz à Toute Heure** : au CLC. Entrée payante.

Samedi 14

> **Visite du Skit du Saint Esprit** à 15h par le SI.

Dimanche 15

> **Élections municipales.**

Du mardi 17 mars au samedi 4 avril

→ **Exposition Jeune talent** : au CLC.

Jeu 19

→ **Cérémonie à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.** FNACA. À 11h, au monument aux morts.

Dimanche 22

→ **Élections municipales.**

Samedi 28

→ **Carnaval** : défilé des enfants et kermesse à partir de 14h15 dans le parc du château. Comité des fêtes.

→ **Apéro Jazz** : soirée jazzy et conviviale à 18h30 au CLC.

Dimanche 29

→ **Visites de Notre Dame de la Roche** à 15h et du **Skit du Saint Esprit** à 16h par le SI.

Avril

Samedi 4

→ **Loisirs family** : jeux en famille, à 15h au CLC.

→ **Concert Francis Vidil a carte blanche** : à 18h au château mairie. SI. Tarifs 12 € et 10 €.

Du mardi 21 avril au samedi 9 mai

→ **Exposition Délit d'Art** : toiles et statuettes, au CLC.

Samedi 25

→ **Apéro Jazz** : soirée jazzy et conviviale à 18h30 au CLC.

→ **Visite du Skit du Saint Esprit** à 15h par le SI.

Mai

Vendredi 8

→ **Commémoration du 8 mai 1945** : 11h à l'église et au monument aux morts. Amicale des anciens combattants du Mesnil et de la Verrière et la FNACA. Avec la participation du Chœur du Mesnil.

Du lundi 11 au dimanche 17

→ **Délit d'Art fête ses 30 ans** : exposition de toiles et statuettes, salle Gassendi (communs du château).

Du mardi 12 au samedi 30

→ **Exposition Photo Club** : au CLC.

Dimanche 17

→ **Faites des plantes** : organisée par le CLC. Dès 9h, parvis de la mairie.

→ **Visite du Skit du Saint Esprit** à 15h par le SI.

Du jeudi 21 au dimanche 24

→ **Jubilé des 35 ans à Hanskenbüttel** : voyage organisé en bus. Comité de jumelage.

Samedi 30

→ **Apéro Jazz** : soirée jazzy et conviviale à 18h30 au CLC.

Juin

Tout le mois de juin

→ **Portes ouvertes ASMD Gymnastique Volontaire.** Découverte de toutes les activités de l'ASMD Gymnastique volontaire. Au gymnase Guy Lefebvre et salle du Bois du Fay. Ouverture à tous les cours durant le mois de juin. Planning détaillé des lieux et heures sur le site www.asmd-gv.fr

Du mardi 2 au samedi 20

→ **Exposition des Ateliers du CLC.**

Samedi 6

→ **Concert école de musique du CLC** : spectacle de fin d'année des élèves de musique à 18h.

→ **Concert La Création de Josef Haydn** : par le Chœur du Mesnil. 20h30 église du Mesnil. Tarifs 12 € et 15 €.

Dimanche 7

→ **Vide-greniers** : organisé par le Comité de jumelage, avec le Comité des fêtes. 7h à 18h, parc du château.

Samedi 13 et dimanche 14

→ **Restitutions ateliers théâtre** : spectacles de fin d'année des élèves de théâtre au CLC. Samedi 20h et dimanche 15h.

Samedi 13

→ **Visites de Notre Dame de la Roche** à 15h et du **Skit du Saint Esprit** à 16h par le SI.

Dimanche 14

→ **Concert La Création de Josef Haydn** : par le Chœur du Mesnil. 17h église de Saint Rémy-lès-Chevreuse. Tarifs 12 € et 15 €.

→ **Kermesse Paroissiale** : parc du château.

Jeu 18

→ **Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940** : 18h, Monument La Malmedonne à La Verrière. FNACA et Anciens Combattants.

Samedi 20

→ **Tournoi Bellec** : ASMD Football, stade Guy Lefebvre.

Samedi 20 et dimanche 21

→ **Gala annuel Les supers héros** : ASMD Natation artistique. Samedi 18h et dimanche 11h à la piscine. Tarif 3 €.

Samedi 27

→ **CLC en fête** : spectacles de fin d'année des élèves de théâtre. Toute la journée au CLC.

Dimanche 28

→ **Visite du Skit du Saint Esprit** à 15h par le SI.

→ **2^e trail du Mesnil** : ASMD Course à pied. Parc du château et alentours.